Vol 16 # 36 • Du 8 au 14 Mars 2023
Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00



HAÏTI LIBERTÉ

JUSTICE • VÉRITÉ • INDÉPENDANCE

1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162 Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com

DES ÉCOLES FERMENT LEURS PORTES



Voir page 3

Suite à l'ampleur du kidnapping, certaines écoles ont adressé un courrier aux parents des élèves pour leur conseiller de maintenir leurs enfants chez eux jusqu'à nouvel ordre de façon à éviter toute victime d'enlèvement d'élèves

RÉVÉLATIONS DU JUGE MAXIMIN PIERRE



Voir page 3

Le juge Pierre Maximim a clarifié pour la société, le vrai visage du RNDDH, une organisation de receleurs qui se réclame des défenseurs de droits humains











Les causes fondamentales d'une incontrôlable insécurité !

Par Berthony Dupont

Il n'existe pas de fatalité. Tout vient d'une certaine construction qu'elle soit volontaire ou involontaire. De la même façon qu'on peut bâtir le bonheur d'une nation, le contraire peut aussi arriver tout bonnement de la même manière. L'insécurité ravageuse qui s'abat sur le pays n'est pas tombée du ciel. Elle a une histoire concrète et elle ne date pas d'aujourd'hui.

C'est une petite blessure que nous avons permis de se transformer en une plaie béante. Cette situation résulte de la politique menée par les gouvernements de toute couleur politique qui se sont succédé depuis plus de trente-sept ans dans le pays.

Faute d'une politique de développement économique, de sécurité sociale et d'une crise politique persistante, une forme d'instabilité s'est installée dans le pays. Le banditisme naissant apparait comme un problème social généré par la misère, l'inégalité sociale, le chômage, fermetures d'usine, liquidation des services publics et la situation désastreuse de la jeune génération qui n'a pas droit à un vrai travail ou un vrai salaire.

Au lieu de renforcer les administrations policières et judiciaires ou établir de nouvelles politiques de sécurité ou de protection sociale pouvant améliorer le traitement de la délinquance et des incivilités embryonnaires, les dirigeants s'en fichaient éperdument parce que ce n'était pas leur priorité.

Sous la présidence de Jovenel Moise, il y a eu, certes, une certaine opposition qui œuvrait pour le remplacer. En réalité, elle ne voulait tout simplement que changer de chauffeur mais n'avait aucun problème à ce que la voiture continue à rouler sur la même route avec la même vitesse. Obsédée pour atteindre son but, elle avait fait feu de tout bois pour laisser croire que l'insécurité grandissante était l'œuvre du pouvoir.

Au lieu de soulever la question de la violence, mobiliser la société entière dans un débat sérieux de sorte que tout le monde puisse être conscient qu'on avance vers un danger social imminent, et que si on ne la résout pas ensemble, le pays tout entier s'effondrerait et s'enfoncerait dans l'anarchie et le désordre, la classe politique avait préféré fermer les yeux et utiliser l'insécurité en tant qu'une arme politique allant jusqu'à convertir des bandits notoires en militants politiques. Dans la même veine, elle diabolisait d'autres qui auraient pu servir la société, jusqu'à les rendre indésirables devant la population.

Ainsi par sa naïveté à tout accepter, tout avaler sans vraiment les questionner, la société a fini par cautionner, en un sens, toutes les dérives. Aveuglée également par le besoin de changement, elle s'est rangée sur leur position sans aucune retenue. En fait, tout ce que cette opposition entreprenait contre le gouvernement était bien venu ; même leur mensonge a été pris pour la vérité !

En faisant confiance à cette classe politique, la société a sans le savoir alimenté le développement de la criminalité qui gangrène le pays. Au lieu d'éradiquer les conflits politiques incessants ainsi que des mains criminelles qui n'ont que le seul souci de défendre et protéger leur propre ambition personnelle, la société les a laissées faire et cela nous a amenés tout droit vers la catastrophe. Il fut un temps, tous les cas d'enlèvements ou d'assassinats dans le pays n'avaient qu'un seul responsable. On n'avait pas le temps à perdre à chercher les vrais auteurs, les têtes pensantes. Il suffisait de dire que c'est au profit du gouvernement et cela arrangeait tout le monde.

Il n'a même pas été permis d'en douter sur tout ce qu'affichait et faisait cette opposition. Ces individus s'adonnaient à accuser le gouvernement de tout et de rien et bien souvent ils étaient soit les auteurs intellectuels soit directement les auteurs du mal dont ils accusaient l'autre. Cela n'a fait que développer le processus du banditisme dans le pays, lui donner un champ libre pour qu'il puisse se développer et s'installer à une vitesse exponentielle. Pour tout ce qui arrivait, il y avait déjà un secteur à accuser. On ne construit pas un pays de cette manière, avec une telle approche, on ne fait que le détruire.

C'est une évidence, on a bâti le projet de changement sur le bluff et le mensonge, en un mot, sur une montagne de glace. L'insécurité comme arme politique devient donc la partie immergée de l'iceberg et pourtant, sur un iceberg, on ne devrait pouvoir rien construire.

Cette marche à la décomposition avancée menace tous les acquis de développement et de la démocratie. C'est dans de telles circonstances, sous prétexte de revendication syndicale policière que le groupe « Fantôme 509 » a été créé, rejoignant ainsi les gangs de Martissant et de Grand-Ravine. Puis une avalanche d'autres gangs, entre autres : les 400 Mawozos, celui de Vitelhomme Innocent, etc, pour ne citer que ces deux-là.

Ce dernier a tout raconté de l'implication de l'ex-opposition, surtout du Secteur Démocratique Populaire (SDP), avec des noms à l'appui dans la création de son groupe de bandits pour combattre le régime du Président assassiné. Personne ne l'a jamais démenti ni crié à la diffamation. Pourtant, cette ancienne opposition avait fait croire à la population, d'un coup de gomme magique, qu'elle pourrait tout effacer des actes ignobles commis. Son discours a été : tout rentrera dans l'ordre au moment où Jovenel Moise finira par laisser le pouvoir.

Cette décomposition politique accélérée a débouché sur toutes les aventures et tous les dangers par une recrudescence de la violence des gangs contre la masse ouvrière et qui mine toute la population en général. En fait, l'ex-opposition nous a mis en condition de préparer notre autodestruction.

Aujourd'hui, malgré qu'ils soient au pouvoir, ces réactionnaires sont à bout de souffle face à l'insécurité. Leurs scénarios prévus s'effondrent les uns après les autres. Et comme, ils ne peuvent apporter aucune solution à la problématique de l'insécurité, ils sont obligés d'appeler leurs patrons à la rescousse pour les secourir par une force d'intervention militaire afin de les aider à maintenir le cap et garder le pouvoir.

La question de l'insécurité qui devrait être longtemps posée pour être résolue le plus rapidement possible est au centre de tout, elle a pris le large. Personne n'est en sécurité en Haïti, la situation devient, finalement, incontrôlable.

La seule alternative à cette situation, est que ce gouvernement et ses alliés qui poursuivent leur œuvre destructrice en application des directives des puissances impérialistes doivent être balayés pour que la sécurité du peuple soit enfin assurée par le peuple lui-même.

1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti

Email :
editor@haitiliberte.com

Website :
www.haitiliberte.com

DIRECTEUR
Berthony Dupont

RÉDACTEUR EN CHEF
Victoria T. H. Sylvain

RÉDACTION
Berthony Dupont
Wiener Kerns Fleurimond
Kim Ives
Guy Roumer

CORRESPONDANTS EN HAITI
Daniel Tercier
Bissainthe Anneseau

COLLABORATEURS
Marie-Célie Agnant
J. Fatal Piard
Catherine Charlemagne
Pierre L. Florestal
Yves Camille
Jacques Elie Leblanc
Claudel C. Loiseau
Henriot Dorcent
Dr. Antoine Fritz Pierre
Eddy Toussaint
Edmond Bertin
Robert Garoute
Jacques Nési
Ed Rainer
Robert Lodimus
Elysée Luckner Vil

ADMINISTRATION
Marie Laurette Numa
Didier Leblanc

DISTRIBUTION: MIAMI
Pierre Baptiste
(786) 262-4457

COMPOSITION ET ARTS GRAPHIQUES
Mevlana Media Solutions Inc.
computertrusting@gmail.com

Révélations du Juge Maximin Pierre



Sherlson Sanon



Pierre Esperance

Par Thomas Peralte

Chaque jour apporte une nouvelle et sensationnelle révélation. Au cours de l'émission *Boukante Lapawòl* du mercredi 1er mars dernier, l'un des magistrats du groupe des 28 non certifiés par le Conseil supérieur du Pouvoir judiciaire (CSPJ), Maximin Pierre, a non seulement apporté des clarifications importantes contre une association de malfaiteurs fonctionnant dans le pays sous la couverture de défense des droits humains, mais en a profité aussi pour épingler les membres du CSPJ en leur demandant de lui prouver les raisons de sa non-certification.

Il révèle qu'aucun enquêteur du CSPJ ne l'a jamais contacté sur son dossier avant de rendre publique la liste des magistrats non-certifiés. Et pour cela, il demande au Conseiller de ne rien cacher de son dossier. Il aimerait savoir les raisons qui les ont portés à prendre telles décisions à son encontre.

Il demande recours au CSPJ, il veut connaitre la vérité. Il a vu son nom sur une liste sur les réseaux sociaux. *Personne ne m'a jamais convoqué ! J'aimerais que la société connaisse la vérité, toutes les malversations portées contre moi. Si je suis un corrompu, ou non, si je suis un voleur! Faites-moi honte devant la société. Avilissez-moi publiquement !*

A une question de son interlocuteur Guerrier Henri, est-ce que vous avez eu des problèmes politiques ou déçu certaines personnalités de la classe politique ?

Le juge a révélé que c'est lui-même en tant que juge d'instruction qui avait procédé à l'arrestation de Sherlson Sanon le 1er juillet 2013. Ce dernier s'était présenté dans son bureau avec deux témoins Pierre Esperance et Marie Yolène Gilles, qui tous deux, en ce temps- là, faisaient parti du Réseau National des droits humains (RNDDH).

Après avoir écouté les aveux de Sherlson, le magistrat avait jugé bon de le maintenir en attendant qu'il mène certaines enquêtes sur ces déclarations. Selon les mots du magistrat : Soudain Sherlson a commencé à pleurer au moment des policiers lui mettaient des menottes.

Et Pierre Esperance d'intervenir pour lui dire : *Sonsonn ou pa bezwen kriye ! Tu n'as pas besoin de pleurer, Sonson !*

Et puis les deux membres du RNDDH ont demandé au juge un « *huis-clos* » et se sont ainsi adressé à lui:

Magistrat, ce dossier c'est un dossier qui nous a pris plus de 3 mois pour le monter. Pour éviter qu'on assassine Sherlson puisque sa vie est menacée, nous étions obligés de lui payer un hôtel de façon à assurer sa sécurité. Il ne peut pas aller à Jacmel. Nous n'aimerions pas que ce dossier soit avorté !

Vous nous connaissez, n'importe quand vous auriez besoin de Sherlson, nous vous l'emmènerons au tribunal. Vous n'avez pas besoin de l'arrêter, c'est une victime !

En fait, le magistrat Maximin a pris cet exemple pour indiquer la probabilité que Pierre Esperance pourrait être à l'origine de sa mise à l'écart dans le système judiciaire. Selon le magistrat : « *certaines organisations de droits humains en Haïti sont puissantes, toutes puissantes. Je ne devrais pas incarcérer Sherlson Sanon* ».

« *Le citoyen appelé Pierre Esperance possède de puissantes forces au sein du CSPJ actuellement* » a indiqué l'ancien magistrat.

Par ailleurs, il faut signaler que l'un des conseillers du Conseil supérieur du Pouvoir judiciaire (CSPJ), Nadert Désir est le premier individu qui a posé le premier acte dans le scénario de Sherlson Sanon. Vu qu'il avait procédé à l'arrestation de Sanon chez sa belle-mère vers les 8h 30 du soir au mois de mai 2013 à Jacmel. En lui faisant savoir : *vous n'avez pas de respect pour Joseph Lambert et Edwin Zenny en tant que maitres de la ville. Vous aviez pris Moise Jean Charles et essayiez de lui remettre la ville. Ils ne vont pas accepter cela de vous.*



Marie Yolène Gilles

C'est cette arrestation que Pierre Esperance allait utiliser pour dire à Sherlson lors de leur première rencontre le 19 juin 2013 que sa vie était en danger. Il lui a laissé comprendre que :

« *Ce jour-là, c'est par la grâce de Dieu vous n'êtes pas mort, puisque vous devrez mourir le jour même de cette arrestation*

Comme ce n'était pas une action secrète, c'est pour cela qu'on ne vous a pas éliminé, ce jour-là.

Je suis informé de cet incident en tant que défenseur de droits humains. Je trouve inacceptable pour une personne d'être incapable d'exercer sa volonté librement.

-Je veux vous aider, mais je ne sais pas si vous voulez vous aider vous-même.

- Mon cher, il y a un plan d'assassinat qu'on prépare contre vous dans le Sud-est.

Ce sont deux gens tous puissants qui sont les maîtres de la ville et du Département qui le préparent contre vous. »

Il n'y a eu aucun reportage de presse fait après cette arrestation de Sanon à Jacmel par le juge de paix d'alors Nadert Désir, comment Pierre Esperance avait-il pu bâtir cet épisode pour convaincre Sanon s'il n'y avait aucune complicité entre le juge de paix et lui ?

Sans doute ce n'est pas une simple et drôle coïncidence!

On savait bien que certaines de ces organisations sont des antennes ou des tentacules des puissances exploitantes et de leur système criminel, le capitalisme. Mais, on ne s'attendait pas à constater ce haut niveau de criminalité de ces individus agissant comme des hors la loi à l'instar des gangs et des bandits de grand chemin. En fait, la différence entre eux est très minime pour ne pas dire qu'il n'y en a aucune.

Des écoles ferment leurs portes

Par Marie Laurette Numa

Très peu d'élèves ont été vus dans les rues de Port-au-Prince puisque les portes de plusieurs institutions scolaires ont été fermées à cause de l'insécurité grandissante dans le pays.

Plusieurs établissements scolaires tels que le Collège Roger Anglade, Sainte Rose de Lima, l'école des Sœurs du Sacré-Cœur, l'institution de St Jean l'Evangéliste, le Collège Canado Haïtien, l'Ecole Le Normalien et le Collège Immaculée de Marie, ont annoncé qu'ils fermeront leurs portes pour protester contre l'insécurité.

Suite à l'ampleur du kidnapping contre rançon, certaines écoles ont adressé un courrier aux parents des élèves pour leur conseiller de maintenir leurs enfants chez eux jusqu'à nouvel ordre de façon à éviter toute victime d'enlèvement d'élèves.



Manifestation contre l'insécurité

Cette décision a été prise juste après les enlèvements survenus jeudi et vendredi derniers à proximité des écoles des Sœurs du Sacré-Cœur et de San Juan Evangelista, respectivement. Dans une note datée du 6 mars 2023, l'Association des Parents d'Élèves d'Haïti, (ASPAEDH) exprime ses préoccupations face au phénomène de l'insécurité et le kidnapping qui prévaut dans le pays notamment dans la zone métropolitaine Port-au-Prince.

L'association questionne la vraie mission des autorités du pays suite à leur silence face à la fermeture de plusieurs institutions scolaires, en raison de la détérioration de la situation sécuritaire du pays d'autant que les élèves ont déjà perdu plusieurs jours de classe.

Par ailleurs, samedi dernier le représentant de l'UNICEF en Haïti, Bruno Maes, à la cérémonie de clôture, de l'atelier sur le droit à l'éducation et la poursuite des activités scolaires a lancé dans son discours de circonstance « *Parlant du droit à l'éducation et de la poursuite des activités scolaires, je ne peux ne pas vous demander le plus humblement d'exprimer votre solidarité envers vos frères et sœurs qui vivent dans l'Artibonite et à Port-au-Prince. Laissez leur comprendre qu'ils ne sont pas seuls en ces moments difficiles. Ils n'ont pas demandé de ne pas aller à l'école* »

Le professeur Auguste D'Meza, qui représentait le Ministre de l'Education Nationale, Nesmy Manigat, a pour sa part indiqué : « *À cause des incertitudes, des écoles sont obligées de fermer leur portes pour exprimer leur ras-le-bol à la violence, je vous prierais, même via WhatsApp, d'envoyer un mot de réconfort à ces jeunes privés aujourd'hui de l'ambiance d'apprentissage dans leur salle de classe* »

Non au "pacte national" d'Abinader ! Ni occupation impérialiste en Haïti ni apartheid en République dominicaine !

Par le Mouvement socialiste des travailleurs

Dans la nuit du 2 mars, une réunion s'est tenue au Palais national convoquée par le président Abinader pour un pacte national sur Haïti. Vingt-six partis étaient présents, de l'extrême droite du FNP au centre-gauche de l'Opción Democrática, de l'Alianza País et du Front large. Le PLD et le PRD n'étaient pas présents. Le gouvernement a présenté la participation nombreuse comme un succès politique et a annoncé que de nouvelles réunions se tiendront en vue de publier le document du pacte en avril. Bien que l'Option démocratique ait publié une déclaration critiquant l'initiative comme une manœuvre pour détourner l'attention des problèmes sociaux les plus urgents, nous considérons que c'était une erreur d'assister à la réunion. Il est nécessaire de construire une opposition claire, au Congrès et dans la rue, contre la politique anti-démocratique, raciste et agressive du gouvernement, qui consiste en la répression contre la communauté immigrée, le déni de droits aux Dominicains d'origine haïtienne et l'appel à l'invasion et à l'occupation militaire d'Haïti.

Le contenu de ce projet de pacte a été précisé lors du discours présidentiel du 27 février. Abinader a blâmé la communauté ouvrière haïtienne pour la "dénationalisation des marchés du travail", la "surcharge des services publics essentiels", le "retard dans la modernisation et la technification des zones de production stratégiques" et une prétendue menace à la "sécurité nationale". . Nous rejetons ces mensonges, d'une teinte fasciste. Le président a proposé de créer un "mécanisme de consultation permanente, pas nécessairement... formelle, officielle et publique", en remplacement du Congrès, pour traiter de la question d'Haïti. Nous rejetons ces mécanismes louches entre cliques tournant le dos au peuple.

Toujours dans son discours, Abinader a parlé d'un supposé "agenda des puissances étrangères", réitérant la vieille théorie du complot selon laquelle les puissances internationales tentent d'imposer une "solution dominicaine aux problèmes d'Haïti". Mais Abinader demande à ces mêmes "puissances étrangères" d'envahir Haïti !



Le président Luis Abinader a rencontré ce jeudi des représentants de 27 partis politiques, tant de l'opposition que des alliés pour discuter de diverses questions concernant la politique d'immigration, le contrôle des frontières, la sécurité nationale, la protection des frontières, l'impact économique, la crise haïtienne, entre autres

La crise actuelle dans le pays voisin est en grande partie une conséquence du coup d'État de 2004, soutenu par Bush et Hipólito Mejía, les 14 années d'occupation militaire par la Minustah entre 2004 et 2017, la fraude électorale imposée par l'OEA, ainsi que en tant que tutelle du groupe central, qui continue à ce jour. En plus de cela, puisque la République dominicaine est un pays deux fois envahi et occupé militairement par les États-Unis, il est criminel pour le gouvernement Abinader de demander une invasion impérialiste contre Haïti.

A cette politique étrangère d'agression contre Haïti s'ajoutent les conséquences de la politique raciste, répressive et écocide à l'intérieur des frontières. Des milliers de mètres carrés de mangroves ont déjà été détruits à Montecristi pour la construction d'un mur xénophobe d'inspiration trumpiste. Abinader s'est vanté d'avoir procédé à 171 000 expulsions en 2022. Cela a été fait en violation des lois et de la constitution, détenant arbitrairement, perquisitionnant sans mandat, extorquant, torturant et assassinant.

Avec son agitation raciste et xénophobe, le gouvernement a recherché des gains politico-électoraux à court terme et a souscrit à la consolidation d'un régime d'apartheid. En conséquence, les actions de groupes néonazis ont été encouragées en coordination avec la police nationale, ainsi que des expulsions et des lynchages par des hordes fanatiques et racistes dans les communautés rurales.

La politique « d'unité nationale » anti-haïtienne n'est pas nouvelle. En novembre 2021, Abinader a réuni des dirigeants politiques, commerciaux et religieux au Palais national pour obtenir un soutien pour ses mesures brutales de persécution raciste contre la communauté immigrée. Le 13 janvier 2022, une déclaration conjointe a été publiée depuis le Palais national appelant les puissances impérialistes des États-Unis, de la France, du Canada et de l'Union européenne à « sauver Haïti ». Malheureusement, Juan Dionicio Rodríguez du Front large, Manuel Celestino du Mouvement de la gauche unie et Antonio Brito du Mouvement rebelle figurent parmi les signatures de cette déclaration. Alianza País ne l'a pas signé.

Abinader a agi comme l'apprenti sorcier, dont les sorts échappent à son contrôle et se retournent contre lui. Pendant deux ans, il s'est présenté comme le champion du racisme et de la xénophobie. De toute évidence, le PLD et le FP sont capables de rivaliser sur le même terrain, s'opposant récemment à légiférer contre la traite des êtres humains et à fournir une assistance et une protection aux victimes de leur nationalité haïtienne. L'avertissement aux voyageurs concernant la persécution raciste en République dominicaine et la sanction de Central Romana par le gouvernement américain montrent que la répression raciste présente des coûts économiques potentiels pour le pays. Pour cette raison, et parce que nous entrons dans la période pré-électorale, le gouvernement cherche maintenant ce « pacte » pour neutraliser les critiques de positions encore plus extrémistes.

Notre opposition à ce "pacte" est basée sur le fait que nous sommes contre l'invasion d'Haïti et contre la persécution raciste contre la communauté ouvrière haïtienne et dominicaine d'origine haïtienne en République dominicaine. Nous appelons toutes les organisations qui sont d'accord avec cette position à unir leurs efforts et à se mobiliser contre la brutale régression néo-Trujillo imposée.

Ni occupation impérialiste en Haïti ni apartheid en République dominicaine !

Mouvement socialiste des travailleurs de la République dominicaine 4 Mars 2023

Unissons-nous camarades et marchons : ensemble, nous vaincrons…!



Ariel Henri et sa meute d'amphibiens conduisent le peuple haïtien à une situation de catastrophe flagrante, ostensible.

Par Robert Lodimus

« Peuples de l'univers, si par malheur vous devriez perdre, arrangez-vous pour que ce soit toujours en luttant… On ne meurt pas les bras croisés devant ses bourreaux. »

(Robert Lodimus, Pauvreté en Haïti et dans le reste du monde : Harakiri ou

Révolution, 454 pages, 2019)

Tous les grands essayistes et romanciers haïtiens du 19 ème siècle, Fernand Hibbert, Frédéric Marcelin, Louis-Joseph Janvier… ont utilisé le même vocabulaire pour baptiser, déplorer et dénoncer les maux dont souffre l'État haïtien depuis sa fondation, et qui causent jusqu'à présent les mêmes déceptions, provoquent les mêmes souffrances, occasionnent les mêmes privations aux couches marginalisées de la population.

Comment restituer aux innombrables victimes de l'hégémonie impérialiste et de la domination oligarchique la jouissance légitime de leurs droits de citoyenneté ? St-Exupéry disait : «*Être homme, c'est sentir en posant sa pierre, que l'on contribue à bâtir le monde.* » La culture de ce que la sagesse socratique qualifiait de « fausse universalité démocratique », – comme celle qui se pratique encore de nos jours en Occident –, n'amènera certainement pas la République d'Haïti sur le chemin de la paix sociale. Cette semaine, comme par magie, l'insécurité publique a repris son bâton de terreur, et elle frappe avec plus cruauté, de sadicité et de cynisme. La capitale d'Ariel Henri n'est plus assiégée par les gangs armés et drogués. Elle est occupée. Séquestrée.

Malgré la présence des bateaux de guerre canadiens qui sillonnent la rade de Port-au- Prince, les riverains continuent de fuir dans toutes les directions comme les animaux de la forêt qui brûle. Pas même un colibri pour verser une goutte d'eau sur le brasier !

L'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) vient de publier un rapport accablant sur le commerce des armes de calibre de plus en plus sophistiqué qui rapporte des bénéfices faramineux à l'économie mafieuse des États-Unis. Des pistolets et des mitrailleuses importés clandestinement en Haïti sont vendus au prix fort sur le marché noir aux gangs des quartiers défavorisés qui les utilisent, comme nous le constatons, contre les citoyens paisibles et sans défense. Le nombre de civils assassinés dans ce climat de violences aveugles est passé de 1141 en 2019 à 2183 en 2022, selon les chiffres disponibles dans le nouveau rapport de l'ONUDC. Les cas d'enlèvements suivent toujours une courbe exponentielle : de 78 à 1359 pour les mêmes périodes. Angela Me, responsable du service d'analyse de la branche d'ONUDC basée à Vienne, identifie clairement le pays de Joe Biden comme le lieu de provenance principal des fusils AK47, AR15, des fusils d'assaut Galil et des munitions qui détruisent la vie des Haïtiens quotidiennement.

La République d'Haïti explose. Les portes des écoles et des commerces sont restées fermées. La vie quotidienne est rythmée par les crépitements des mitraillettes automatiques qui proviennent surtout, comme nous le mentionnons, des États-Unis d'Amérique. Nous croyons entendre la voix de Jacques Roumain [1] : *« Avant on ne faisait qu'une seule famille. C'est fini maintenant. Chacun garde sa rancune et fourbit sa colère. Il y a nous et il y a les autres. Et entre les deux : le sang. On ne peut enjamber le sang ! »* Ceux-là qui parlent de se réunir avec tout le monde autour d'une table de concertation dans le cadre de cette « conférence nationale » tellement chère au défunt Turneb Delpé doit se souvenir de ces paroles du fondateur du Parti communiste haïtien écrites dans « Gouverneurs de la Rosée ». Nous croyons nous-mêmes qu'il ne doit pas y avoir de Gervilien Gervilus dans les débats politiques qui visent à redonner à la République d'Haïti son titre de noblesse. Les « Manuel » seront tous assassinés. Purement et simplement. Tous les politiciens qui vendent leurs services à l'équipe du PHTK qui occupent actuellement les avenues décisionnelles de l'État sont des « Gervilien Gervilus », l'assassin crapuleux de « Manuel ».

En observant ce pays qui périclite et qui a donné naissance à une somme considérable d'intellectuels éminents, reconnus et respectés dans les milieux universitaires étrangers, nous ne pouvons nous empêcher de conclure comme François Rabelais, médecin et philosophe français: *«Science sans conscience n'est que ruine de l'âme.»* Haïti est en train de crever comme un rat dans les bras de son passé glorieux et héroïque.

Thomas Mann [2] écrit : *« Le génie est une punition de Dieu. Le mal est une nécessité, c'est lui qui attise le feu du génie. »* Du fléau de l'esclavagisme, – ce mal absolu –, ont émergé effectivement des femmes et des hommes géniaux qui ont confectionné et hissé à la face du monde le drapeau d'un État souverain et indépendant au mât rectiligne de la Liberté et de la Justice. Les Haïtiens ont passé plus de deux cents ans à amignonner leurs exploits historiques. Sans remarquer le temps qui filait devant eux. Pourront-ils le rattraper ? C'est en quelque sorte la morale de la fable du Lièvre et de la Tortue. L'État dessalinien, agrafé de toutes parts dans les complots des puissances ténébreuses de l'Occident, n'a pas pu partir à temps. Il faut le reconnaître également.

Le statut actuel d'Haïti déprise la somme des velléités de changement investie dans le mouvement de février 1986 pour éradiquer le césarisme. Après avoir tourné comme des dervichees pour exorciser le démon de la dictature politique, le peuple haïtien ne soupire-t-il pas encore après la panacée qui doit être utilisée comme cautère pour aseptiser les plaies sociales, politiques et économiques, qui paraissent d'une profondeur abyssale? Des luttes intestines, des querelles de clan ont vrillé la sensibilité patriotique des bénéficiaires de l'espace politique post duvaliérien. Les uns et les autres se sont révélés finalement incapables de tracer les voies d'un avenir salutaire pour les collectivités territoriales. Depuis le départ des Duvalier, aucun chef de groupement politique ne parvient à détourner la marche titubante du pays vers le vide néantisé. La République a perdu pied. Elle se noie dans la violence gangstérisée. Le climat sociétal se détériore vertigineusement. Ariel Henri et sa meute d'amphibiens conduisent le peuple haïtien à une situation de catastrophe flagrante, ostensible. Le sociologue tchèque, Karl Wolfgang Deutsch décédé le 1ee novembre 1992 à Cambridge, nous apprend que « gouverner, c'est prévoir … » Ces deux actions englobent pour nous le patriotisme gréco-romain, la raison Kantienne et le cogito cartésien.

Le vicomte Louis de Bonald, rappelle que la « fonction propre du pouvoir est d'ordonner et de décider. » Dans son ouvrage intitulé « Politique systématique », Althusius explique le sens de la souveraineté et de la légitimité : *« La politique est l'art d'associer les hommes pour l'établissement, la direction et la conservation de la vie sociale.»* Les mandataires sont liés par contrats à leurs mandants. Cette thèse implique aussi le droit à la rébellion, à la révolte, à l'insurrection lorsque le « prince » viole la Charte constitutionnelle. Dans le sens des philosophes politiques du 15 ème siècle, particulièrement de Thomas Hobbes, l'auteur de « Le Léviathan », les couches encore saines de la population doivent apprendre à se protéger et à se défendre contre les germes pathogènes qui alimentent en souffrances et en désespoirs les cellules les plus vulnérables de la société haïtienne. L'autorité de l'État vient de chaque citoyen en particulier. C'est un acte volontaire résultant de la recherche des intérêts individuels et collectifs qui a donné naissance à l'État. Selon Thomas Hobbes, le souverain a la responsabilité politique et morale *« d'assurer à tous ses sujets (citoyens) la sécurité, l'égalité devant la loi et la prospérité matérielle. »*

Quelques-uns d'entre vous ont probablement lu la dernière lettre que le poète martyr

David Diop [3] a écrite à son beau-frère au moment de rejoindre la Guinée en 1958: *« Il est des cas, dit-il, où celui qui se prétend intellectuel ne doit pas se contenter de vœux pieux et de déclaration d'intention. Il faut qu'il donne à ses écrits un prolongement concret. »* Dans les interlignes de cette citation, l'écran de notre imagination tente de reconstituer les images des nombreuses personnalités mythiques qui portent l'emblème de l'immortalité pour avoir posé en face de l'horreur des actes de bravoure inestimables.

Elles ont participé délibérément aux durs et valeureux combats menés sur tous les fronts pour extirper de l'univers les démons des inégalités sociales et de l'oppression raciale. Fort souvent, il nous arrive de réfléchir sur les principaux événements qui ont su à travers l'histoire de l'humanité élever l'homme au faîte de la gloire ou le jucher sur le sommet de la honte perpétuelle. Depuis l'effondrement du bloc de l'Est, les puissances occidentales se livrent à un jeu méchant et subtil: détruire petit à petit les figures mythiques qui symbolisent le passé glorieux de certains peuples et qui leur servent de modèle de résistance ou de lutte dans les moments difficiles de leur existence. Chaque 21 janvier ramène l'anniversaire de la mort de Vladimir Ilitch Oulianov dit Lénine, celui qui disait : « *La Russie reste un pays retardataire à un point incroyable, un pays misérable et à demi sauvage.»* Depuis des années, nous reprenons ces mêmes mots pour qualifier l'état de la République d'Haïti. Que reste-il aujourd'hui de Lénine en termes de souvenirs et de valeurs historiques? La période de l'après-guerre froide a bien fait son travail d'aliénation et d' « amnésiation ».

On ne naît pas forcément héros ! On le devient par la force des choses. Avant le 28 novembre 1985, date de l'assassinat des trois élèves gonaïviens, personne ne soupçonnait qu'il y avait quelque part, dans un coin reculé d'un bidonville qui s'appelle Raboteau, un pêcheur ignorant, illettré, analphabète, un certain Jean Tatoune par le sobriquet, qui allait forcer la République d'Haïti à amorcer un virage historico-politique stupéfiant. Le monde avait pu aussi entendre parler d'un Paulux Saint-Jean – un ancien camarade de classe chez les Frères de l'Instruction Chrétienne – brave, hardi et téméraire. Le « rebelle » antiduvaliériste, qui était un lieutenant du « mouvement de guérilla » de Lionel Lainé, décéda mystérieusement sur la route nationale numéro 1, quelques jours après le départ forcé des Duvalier et des Bennett. Il avait laissé Gonaïves pour se rendre à Port-au- Prince, dans le but de répondre à une convocation du général président Henri Namphy. Les freins du véhicule à bord duquel il se trouvait, selon des témoignages concordants, auraient lâché.

C'est l'exécution d'Alexandre Oulianov, le frère aîné de Lénine en 1887 qui va indiquer à ce dernier la voie à suivre afin d'aider le prolétariat russe à se libérer de la dictature monarchique. Lénine disait : « *Chaque force sociale se pose des objectifs politiques qui correspondent à ses intérêts objectifs.* » L'anniversaire du décès de Lénine ne retient presque plus l'attention de la planète. Les temps ont changé. Cependant, les réalités contondantes des sociétés mondiales ont empiré. Empirent. « *Le prolétariat n'a d'autre arme dans sa lutte pour le pouvoir que l'organisation* », soutenait encore l'artisan principal du communisme en Union Soviétique. En Haïti, les Héros de la guerre de l'indépendance sont enfermés dans les placards du mépris et de l'oubli. Aucun sentiment de Respect et d'Honneur de la part des dirigeants politiques ignares et délinquants à l'égard des aïeux !

Depuis l'invention du féodalisme, la germination du colonialisme, l'engendrement du capitalisme, l'extension de l'impérialisme et l'arrivée du néolibéralisme, l'homme ne naît plus généralement « libre ». Déjà au stade fœtal, les enfants des « esclaves et des salariés du capital » ont appris à respirer l'odeur de la souffrance dans les plantations de canne à sucre, de café, de cacao, de coton, d'indigo, dans les usines d'assemblage et dans les industries de sous-traitance. Et même la senteur de l'humiliation causée par les situations de domesticité dans les résidences bourgeoises.

Avec la fuite massive de nos compatriotes, les persécutions politiques, les tribulations sociales, les humiliations économiques et financières de la Nation ne se mesurent qu'à l'aune de l'« indigence désespérante ». Des étudiants, des jeunes paysans se sont avoués vaincus en face de l'armée imposante du chômage, de la misère, de la prostitution, de la corruption et de l'incompétence gouvernementale. N'ayant plus la force de lutter, des « combattants » ont choisi d'abandonner le « combat ». Et peut-être même la lutte. Ils déposent les armes. Ils partent. Seulement, le « rêve de l'exode » finit – dans bien des cas – par être bousculé, éclipsé par les « réalités de l'exil ». Ceux qui choisissent de s'en aller, une fois arrivés là-bas, seront à leur tour pris au piège de la désillusion. Revenir est encore plus difficile que partir. On peut partir les mains vides. Mais il

suite à la page(16)



La plupart des camarades qui marchent dans les bois denses du Brésil jusqu'au Mexique ont abandonné l'université, l'école secondaire, les jardins brûlés sous les rayons ardents du soleil, dans l'espoir de parvenir à respirer un peu d'air frais…

Mache Ri Rigo : Yon bèl istwa lamnou



Mache nan Ri Rigo nan Petyonvil

J. Fatal Pya

Manman n voye n peze
kafe ooooooooooo
An arivan nan Ri Rigo yon
jandam arete n
Mezani anmwe sa n va di lakay
lè n va rive

Chan tradisyonèl Ayisyen

Nan Ri Rigo nan Petyonvil se yon bèl istwa lanmou ki pe pase 24/24 7/7. Lè nou pale sou Ri Rigo, se pa Ri 3 Frè Rigo ki nan nannan lavil Okay. Non se pito ri Rigo nan mitan kè Petyonvil la. Ri sa a koumanse pi ba Pak Sent Terèz la, ou rantre adwat lè n ape monte soti Jivèna. Pi devan, ou l pral kase yon koub epi ale tou dwat pase nan wonpwen an al bout nan yon mi nan Ri Goula apre l fin fann estasyon Meyòt la an de.

Se sou pati sa a nan ri a, nou pral pale. Li pa twò long pase sa. Apèn si l longè 200 mèt konsa. Sa nou kab pa konnen, pou bagay ki pe pase 24/24 nan 200 mèt ti bout ri sa a se kòm si l te menm longè ak 250 kilomèt. Sa ta ve di l ta menm longè ak wout ki pou mennen w jis nan Baryè Boutèy nan vil Okap. Kòmn sot di nou, nan ti bout sa a nan Rigo se la bèl istwa lanmou sa a koumanse chak jou e ki pa janm sonje fini.

Li pase nan mitan wonpwen an pou l rive nan kalfou Ri Manyi kote konpayi Teleko a te ye a. An n di si w ta bay ansyen lokal Teleko a do kòmkwa ou ta met tèt ou sou lanmè men ki kote l ye. Nan 2 ti bout pati sa a yo ki nan mitan 3 ri sèlman swa Ri Gregwa ki glise densann soti anba bab Senpyè, Ri Jefra ki soti nan do Senpyè file desann nan Koloni ak Ri Manyi, se pa ni de ni twa koze.

Alòs, istwa lanmou nou pral pale n nan se pa yon lanmou konsa konsa l ye. Gendelè gwo kamyon chaje kou Papa Legba ak machandiz tout kalte konn pèdi fren pote boure sou ti machann yo pòdyab. Lè konsa bèl Istwa lanmou sa a konn chavire bònèt li an bèl istwa lanmò sanzatann. Ni tou se pa menm kalib lanmou lachè n konprann nan. Se pito yon lanmou espesyal. Se yon lanmou n pa janm wè nan tout vi n. se yon lanmou teyat nèt.

Youn nan kote n pi renmen pase paske se tout lavi sosyete a k ap dewoule la si w konn yon fim sinema ki pa janm fin pase kote w jwenn tout kalte aktè rich kou pòv, fanm kou gason. Ou byen yon fim sinema k ap pase lajounen kou lannwit san youn nan aktè, ni aktèz yo pa janm menm santi yo ti zing fatig. Ri Rigo nan Petyonvil se pa sèlman yon bèl istwa lanmou n pa ta janm panse. Se yon bèl ansiklopedi kote w jwenn yon tyaka antwopoloji, sosyoloji, etnoloji, epsikoloji, sitou ekonomi nan sektè enfòmèl la ak anpil lòt kalte ji ankò.

Gagè kowona ak fatra

Yon maten mas 2020, n kite lakay nou byen bonnè pou n desann lavil al bouske lavi. Epòk sa a kowoperan loksidan zantray kayiman te apèn pote yon èd imanitè yo te rele kowona pou Ayiti nou an. Kowona sa a w tande a se yon gwo apse fin pouriti yo te vin plante byen fon sou yon lòt maklouklou ki limenm te kloure nan yon kwa kalvè ki rele ensekirite ak kidnaping. Kowona sa a w tande a se ta dwe dènye grenn kou ki ta dwe fin sasinen koukou ki rele lavi ti nèg an Ayiti.

Gouvèman nan epòk la te tèlman kontan kowona pral ba yo yon souf ak pil manifestasyon tout jounen kote popilasyon an t ap mande kot kòb Petwo a pase ak lavi miyò pou pitit yo? Sa k te pi komik la minis TPTK a te gen tan pran tout radyo ape klewonnen pra l gen 150.000 kadav tou vivan ki pral trepase chak jou ki jou nan grif maladi pichon sa a yo bay pou kowona a. Wi 150.000 kadav chak jou se gwo madichon sa a gouvèlman an te bay pou fè moun pè.

Enjenyè Sennsi Nadè ki te minis TPTK te gen tan fè kòm Antwàn nan plenn Gonmye ki wè pi lwen pase grenn pwonmennen. Tout mam nan gouvèlmana an te gen tan louvri ponp finèb epi louvri izin sèkèy tout longè tout gwòsè. Men sa nonm nan te swete pou bèlmè l se nan dengonn manman l l al ateri san frennen kou kamyon chaje ki pèdi fren. Sa yo te espere pou fè yo fè mago a pat rive vre.

Nan bout ri Rigo

Nan tibout Ri Rigo sa a se pa ti koze sèlman, se gwo koze 24/24. Moun sou moun, mouch sou mouch, mouch sou moun tou. Moto sou moun, moun sou moto, machin ape monte sou ti machann. Machin ape monte sou moun ki vin achte, machandiz sou moun, moun sou machandiz, konmès sou tèt machann, pratik ape monte sou komès moun. Si yon reyalizatè ta bezwen monte yon fim ki ta rele Ri Rigo yon bèl istwa lanmou, li pa menm bezwen pèdi tan l fè kasting.

Li pa menm bezwen fè okenn repetisyon paske tout aktè yo, machann kou kliyan, pi maton nan enpwovizasyon pase si yo te fè repetisyon apre yon fin aprann eskrip yo pa kè. Nan fim sa a ki rele Ri Rigo yon bèl istwa damoun ant aktè yo byen reyèl, yo natirèl, yo vivan byen vivan. Aktè yo pa menm bezwen pyès makiyaj, ni perik, ni kostim, ni eklerај. Paske flanm sòlèy la sifi pou ba yo limyè.

Fanm kou gason, gran moun kou jenn moun, kliyan kou pratik, yo tout tèlman jwe byen youn nan yo pa menm bezwen eskrip pou yo jwe wòl yo san manke yon sekans. Nan fim vivan sa a ki jwe devan galri yon ponp finèb ki gen zan an zòn nan kote vivan ape antere mò. Nan fim sa a, w ap jwenn machann vyann tout kalte, machan salami, machan ze bouyi, ze fri ak ze k pa ni bouyi ni fri.

Nan ti bout ri sa a ki pa longè 200 mèt, ou mèt kwè m, w ap jwenn sèn ki pou fè w ri jis ou pèdi rès jansiv ou ; si w te gentan mazora depi sou tan benmbo. Nan ti bout lari sa a, ou jwenn tout bagay nèt al kole. Machann ape salanbe kliyan ki bay move pri. Kliyan k ape fè pri anvan yo achte. Machann k ape ri. Pastè k vin di ti machann men jezu jwif yo nan papòt la ap vini. Se pi bèl tyaka ki te ka gen nan sosyete a kote ou jwenn tout kalib marengwen mal melanje ak femèl ak manman ak pitit.

Tout moun jwenn

Nan ti bout ri tou kout sa a, ki soti nan kalfou Manyi ak Rigo ki al bout nan wonpwen an anba Ri Gregwa a, ou jwenn moun k ape file ni kouto ni koulin. Ou jwenn magazen, boutik, restoran, fonmasi, boulanje, machann chenjanbe, machann aleken, machann bann apye, machann vyann kabrit, poul bèf. Ou jwenn diri, mayi, pitimi pa mamit pa sak pa ti gòdèt. Machann lwil nan dwoum, lwil nan galon ak lwil nan ti bidon fè kenken. Lè w rive nan kalfou Jefra a, lè gen yon ti lapli dlo a desann li lave dèyè machann vyann ak machan pèpè yo anvan l al tonbe nan yon ravin nan Koloni an.

Nan menm ti bout ri sa a, ou jwenn legliz, lekòl, klinik pou wete grenn dan k pa bon ankò pou mete dan pèpè. Yon maten n pe pase pou n rantre apre n fi n jwe marèl pou kabre yon pil fatra ki layite kò l nan kalfou a devan yon konpayi telefòn e ki sèvi l kòm bèl antre. Nou fofile nan mitan plizyè wou moto ki kanpe ape tann pasaje. Nou tande yon machann yanm ape bay yon lòt machann yon bon ti konsèy kote l di l konsa.

« Gade tou aprann sa tande kòm machann. Depi w wè 3 ou 4 kliyan ba w 200 pyas pou yon bout yanm, ou mèt bay li. Si 3 ou 4 moun ka ofri w menm pri a san 1 pat konnen pa kenbe pri se sa l vo vre ». Machann nan, menm kote a lonjè bout yanm blan an bay kliyan fanm nan ki te ofri l 200 pyas la an dènye a. Pi devan nan kalfou Jefra ak Rigo a nou jwenn yon pil fatra menm wòtè ak tèt mòn lesyèl. Gen yon bann machann chabon ki chita sou li byen alèz si w konn se Blèz ak tout madanm li yo ki chita sou yon ti chèz ba san pyès pinèz.

Detan yon kamyonèt ape klaksonnen pou yo ba l pase, n ap mayimoulen kò n pou n fè kèk foto pil fatra a. Men machann yo konprann se pòtre pa yo nou bezwen tire. Se konsa n wè youn nan yo ki gen yon kachnen nan machwèl nou di l konsa a *« Bonjou bèl ti machann chabon. Kouman w ye ? Ki mirak w gen kachnen sa a nan figi w la. M pa janm wè okenn machann mete bagay sa a nan figi yo fasil. Se byen pou w pwoteje tèt w kont pon gongon yo rele kolera a ».*

Li te reponn : « Piga n sezi non. Non mouche, m pa mete kachnen an pou kowona. Nan ki kowona m te ye. M deja nan mizè m pou m nan siveye kowona ki pi byen pase m. Se pou lòde fatra a pa fin touye m, wi m mete l pito ». Lè ti machann nan fin reponn nou konsa a n fè tout jounen an pe reflechi sou sa l di n nan. Sa te fè n poze tèt nou kesyon èske nan espektak ki nan Ri Rigo a se pa yon bèl istwa lanmou ant ti machann yo ak kowona a tou ?

Nou pase plizyè grenn jou ak menm kesyon dwòl sa a ap poze tèt nou. Menm kesyon malatchong sa a. Èske nan fim ki jwe chak jou nan ri Rigo a èske pa gen yon bèl istwa lanmou ant ti machann chabon yo ak pil fatra 17 wòtè sa a yo. Lè w tande sovaj lameri yo debake anchango kou siprann se lè sa a istwa lanmou sa a konn transfòme an lago deli sa k kapab vin kenbe m. Machann ji bokal, machann mango ak machann zaboka tout gou tout koulè. Machann lam, machann pikliz aliyen youn akote lòt.

Moun ki bay ponya, moun ki nan sòl ak sabotay Bank bòlèt anbilan, bank bòlèt sou tèt, sa k nan valiz, sa k nan sak, sa nan kay youn a kote lòt pou n pa di youn sou lòt. Yo tout vann 100 boul 10 fwa nan yon jounen paske gen 10 tiraj 5 maten 5 aswè menm si yo konnen se 3 sèlman k pe bay. Pi devan jwenn yon latriye konnetè ki bay do yo nan mache Chada a. se sitou pwovizyon pou moun fè lamanjay yo vannnan yo.

Si lajounen bèl istwa lanmou sa a pase nan ni Rigo a, n pa bezwen di n pou aswè menm. Nan wonpwen an kote ti bout ri sa a koumanse a, espetak la fenk kare kontinye pandan tout lannwit lan. Machann sigarèt, machann kleren (Gen patizan k gen yon kliyan kredi la), machann fritay, Machann fwi ak legim ki sot Kenskòf pa gen okenn pwoblèm yo dòmi sou twotwa. Jamè dodo, chofè moto, tout se aktè ki jwe nan feyton sa a ki rele Ri Rigo yon bèl istwa damou an. Nou kab pa kwè n, men se nou k pou di nou ki jan l gou.

Mas 2013-mas 2023 : Koumandan Chavès 10 lane travèse



Koumandan Hugo Chavez

J. Fatal Piard

Jou ki te dimanch 5 mas la te fè 10 lane depi koumandan Chavès te travèse. Nan lokazyon sa a, yon latriye òganizasyon te reyini nan riyèl Bèn nan, nan lokal Aso a pou te komemore dat sa a. Kolektif Òganizasyon Pwogresis Ayisyen pou Solidarite ak lòt Pèp (KOPASP), Asanble Pèp Karayib yo (APK-Ayiti), Mouvman Sosyal ALBA (Chapit ALBA) te met ansanm pou te bay gwo kokennchenn gason sa a yon bèl ochan l byen merite.

Ekspozisyon foto, gwo deklarasyon, anpil temwayaj, prestasyon atis angaje ak patisipasyon òganizasyon sa a yo ki te pran inisyativ la. Men pozisyon yo nan okazyon 10 lane lanmò sispèk prezidan Hugo Chavez la. Chapo pou kanmarad Chavez !

5 mas 2013, 5 mas 2023 fè egzakteman 10 lane depi kanmarad nou prezidan Hugo Rafael Chávez Frías (Hugo Chavez) travèse.

Lanmò sispèk prezidan Chavez la rive nan yon kontèks kote Sosyalis 21yèm syèk chavis yo t ap tabli nan peyi Venezyela a t ap pran anpil kou anba grif enperyalis meriken. Prezidan Chavez te dirije peyi Venezyela nan lane 1999 pou rive 2013, kote li te koumanse mete chita yon pouvwa sosyalis. Kèk moman enpòtan nan lavi kanmarad Chávez ak pouvwa sosyalis 21nyèm syèk la.

Chavez ak ekip li òganize 2 tantativ koudeta popilè kont ansyen Prezidan Carlos Andrés Perez nan dat 4 fevriye ak 27 novanm 1992. Nan moman sa a, Chavez t ap dirije Mouvman Bolivaryen Revolisyonè 200 (MBR-200). Tantativ koudeta 4 fevriye a te lakòz li fè prizon pandan plizyè lane. Men ekip MBR-200 an te kontinye batay la. Nan plede batay san rete Chavez vin jwenn bon jab rezilta.

Se nan konsa, nan lane 1998, Chavez eli prezidan. Se nan moman sa a li tanmen yon seri refòm nan peyi Venezyela. Pou mete chita sosyalis venteyinyèm syèk la, pouvwa Chavez la bay Venezyela yon lòt konstitisyon ki chita sou yon demokrasi patisipativ. Konstitisyon sa a konsakre nasyonalizasyon antrepriz estratejik yo, li tabli 5 pouvwa nan peyi Venezyela.

Pouvwa egzekitif, pouvwa lejislatif, pouvwa jidisyè, pouvwa elektoral ak yon pouvwa sitwayen. Konstitisyon an garanti dwa edikasyon ak lasante gratis epi li bay sitwayen yo dwa pou revoke eli yo anvan manda yo fini si yo pa fè travay yo osnon si yo vyole lalwa. Nan dat 11 avril 2002, enperyalis meriken ak fòs reyaksyonè lokal yo te bay Chavez yon koudeta.

Nan menm moman an, enperyalis meriken gentan apiye koudeta Pedro Carmona te bay pouvwa a. Men pèp la ak yon pati nan lame a te leve kanpe nan tout peyi a. Nan 2 jou sèlman, yo te oblije remèt Chavez pouvwa a. Nan dat 14 desanm 2004, Prezidan Chavez nan tèt kò prezidan Castro, lanse pwojè Alyans Bolivaryèn pou Pèp Ki nan Amerik yo (ALBA).

Pwojè ALBA a se pou pèmèt yon veritab entegrasyon ant pèp ki nan Amerik Latin ak Karayib la. Epi tou pou konstwi yon nouvo lòd entènasyonal miltipolè anfas Zòn Lib Echanj ant Amerik yo (ZLEA) ki te gen enperyalis meriken dèyè li. Pwogram ALBA a antre aplikasyon nan dat 28 avril 2005. Se nan kad pwogram ALBA a, Kiba ak Venezyela te lanse operasyon mirak la ki te pèmèt yo opere plis pase 2 milyon moun nan je nan mond lan san yon pyas.

29 jen 2005, pouvwa Chavez la lanse Akò Petwokaribe a. Men Ayiti te vin manm li apati 2008. Akò Petwokaribe a se volè enèjetik pwogram ALBA a. Men mafya ki te pran tèt Leta a nan peyi Ayiti te gagote lajan Petwokaribe a

Nan lane 2007, Chavez mete kanpe Pati Sosyalis Inifye Venezyela (PSUV an franse).

Pati sa a rasanble divès fòmasyon politik nan goch la nan peyi Venezyela

Nan dat 19 rive 21 novanm 2009, nan yon rankont entènasyonal plizyè pati lagoch te reyalize nan vil Karakas Venezyela, Hugo Chavez te lanse yon apèl pou mete kanpe « Senkyènm Entènasyonal la. Nan lane 2012, Chavez pran yon katriyèm manda, men li pat gentan enstale. Maladi kansè sispèk la te pote l ale nan dat 5 mas 2013.

Jounen jodi a ankò, enperyalis meriken kontinye ap fè anpil atak kont pouvwa sosyalis la nan peyi Venezyela. Men, pèp la kontinye reziste. Pabò lakay nou an Ayiti, yo tabli yon pouvwa maryonèt epi y ap fè pèp la monte yon masuife anba gang pwograme pou kenbe dominasyon yo sou peyi a. Nan okazyon 10 lane lanmò sispèk prezidan sosyalis Hugo Chávez la, KOPASP, APK ak Chapit ALBA Ayiti voye yon gwo kout chapo solidarite pou pèp venezyela a ak tout gouvènman Maduro a.

Guy NUMA pou KOPASP, Bruno SAINT HUBERT pou APK-Ayiti, pou Chapit ALBA Ayiti, se Micherline Islanda ADUEL

Armes et ingouvernabilité en Haïti



Selon l'ONUDC, la plupart des armes qui fournissent la « détérioration rapide et sans précédent de la sécurité » haïtienne proviennent des États-Unis, où elles sont achetées légalement, puis trafiquées par des voies clandestines



Le rôle désastreux joué par le libertinage des États-Unis en matière d'armement illégal et criminel ne peut être ignoré

Un rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a averti que des armes de gros calibre arrivaient illégalement en Haïti en nombre croissant. Depuis au moins deux ans, les observateurs mettent en garde contre une circulation d'armes sans précédent, qui coïncide avec la croissance de gangs criminels voués au trafic de drogue, aux enlèvements, à l'extorsion et au vol. On estime que 60 % du territoire haïtien est sous le contrôle de ces groupes, une situation qui exacerbe les difficultés d'une nation embourbée dans une misère chronique, dévastée par des tremblements de terre et des ouragans, et où presque toute trace de gouvernance a disparu.

Les activités criminelles empêchent un demi-million d'enfants d'aller à l'école, compliquent de manière exaspérante l'acheminement de l'aide humanitaire et désorganisent une économie déjà chancelante. En octobre dernier, en pleine épidémie de choléra qui faisait craindre une catastrophe sanitaire, l'eau en bouteille n'a pu être produite ni distribuée en raison de la pénurie de carburant causée par l'insécurité sur les routes. Le gouvernement manque à la fois de ressources et de légitimité pour faire face à ces gangs : aucune élection n'a eu lieu depuis 2016, le pouvoir législatif est vacant et le pouvoir judiciaire n'a rien à apporter à l'administration de la justice. Les forces de l'ordre sont précaires et n'ont ni les troupes ni le ravitaillement pour mener à bien leurs missions.

L'aggravation de la crise haïtienne répond à une multitude de facteurs et s'enracine dans l'histoire extrêmement complexe de ce pays, mais le rôle désastreux joué par le libertinage des États-Unis en matière d'armement ne peut être ignoré : selon l'ONUDC, la plupart des armes qui fournissent la « détérioration rapide et sans précédent de la sécurité » proviennent des États-Unis, où elles sont achetées légalement, puis trafiquées par des voies clandestines. Sur ce point, la situation en Haïti est parallèle à celle du Mexique, puisque les profits des armuriers américains et l'indolence ou la complicité des autorités de cette nation avec les fabricants de la mort se traduisent par la violence et la désintégration sociale dans les régions où les armes arrivent.

L'intervention de la communauté internationale en Haïti au cours des dernières décennies est passée d'insuffisante à carrément néfaste, comme cela s'est produit avec les abus sexuels contre les femmes et les filles perpétrés par les casques bleus déployés par l'ONU entre 2004 et 2017. Cependant, en ces moments où il y a nul doute que la société haïtienne a un besoin urgent du maximum d'assistance possible pour faire face aux effets de l'effondrement de l'État, le monde tourne dans l'autre sens. L'Occident consacre ses ressources et son attention à l'approfondissement de la guerre en Ukraine et à la recherche de la destruction géopolitique de la Russie, ne laissant aucune place dans l'agenda ou dans les budgets pour aider des millions d'Haïtiens dont la vie est menacée par la faim, la maladie et la violence.

La détérioration des conditions en Haïti ne peut passer inaperçue au Mexique, où de plus en plus d'insulaires affluent non seulement pour rejoindre les États-Unis, mais aussi pour s'y installer : une enquête menée par l'Organisation internationale pour les migrations a enregistré que 74 % des Haïtiens situés dans notre pays voulaient rester, et la Commission mexicaine d'aide aux réfugiés a reçu 51 000 demandes de réfugiés de cette communauté rien qu'en 2021. Cela implique des défis pour fournir un soutien et protéger les droits humains de ceux qui arrivent sur le territoire mexicain au milieu d'énormes difficultés, qui doit être abordée dans une perspective humanitaire et généreuse, malgré les fonds limités dont dispose notre trésorerie publique.

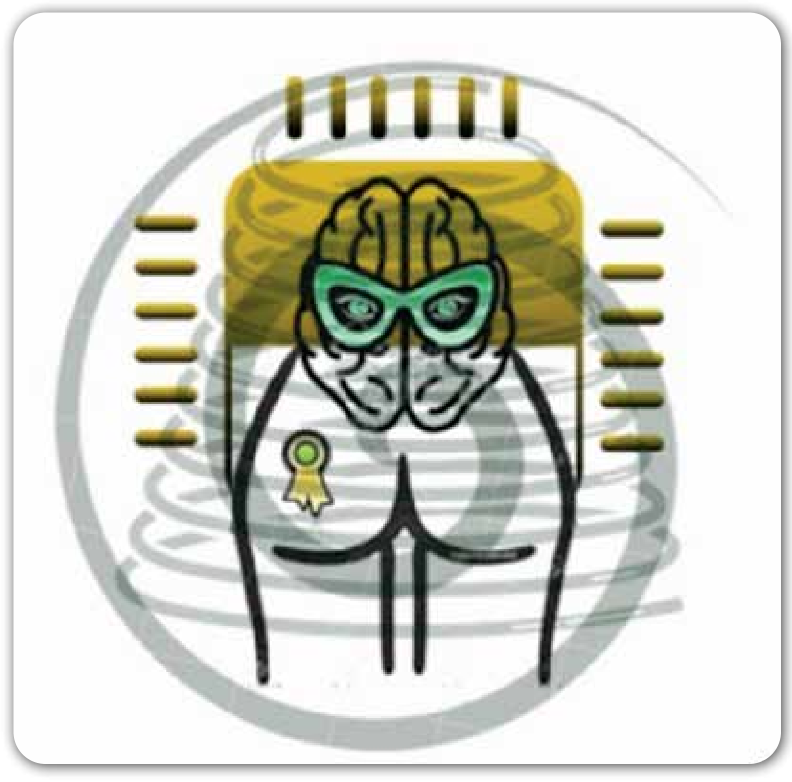
Éditorial du journal La Jornada, Mexique 5 mars 2023



L'expert universitaire, le journaliste et la guerre



La pensée merdiatique ar-rosée © Erno Renoncourt



Humaine Défaillance © Erno Renoncourt

Par Erno RENONCOURT

Une halte dans la cacophonie merdiatisée du monde

De mon shithole étant, j'ai regardé, sur une chaine française, un expert, d'un de ces innombrables instituts de recherche scientifique dont l'Occident se vante comme preuve de sa grandeur culturelle et académique, expliquer, à un de ces nombreux journalistes et spécialistes de la liberté d'expression que revendique l'Occident, que si la Chine devait livrer des armes à la Russie, cela ferait d'elle une cobelligérante du conflit entre la Russie et l'Ukraine. Et, à mon grand étonnement, ni le journaliste n'a questionné pour savoir, ni l'expert n'est allé au bout de son raisonnement pour préciser que ce disant, l'OTAN, l'Europe, les EU et ceux qui envoient des armes à l'Ukraine sont de fait cobelligérants de cette guerre qui ne fait que le bonheur de l'empire.

Et là, j'ai compris pourquoi ceux qui, dans mon shithole, sont revenus avec des titres universitaires ronflants, délivrés par l'Occident sont si insignifiants et ont conduit Haïti à cette impasse abyssale de déshumanisation. La pensée humaine s'est effondrée sur les supports septiques qui produisent de la merde en abondance. Et dégoûté, je me suis replongé dans la lecture du texte de Diego Gambetta, « La valeur de l'incompétence dans la mafia universitaire et la mafia tout court. Une approche idéologique ». Et j'en suis sorti soulagé en retrouvant les bases de la pensée critique. Dans le monde de la criminalité, comme dans le monde académique, pour progresser, il ne faut pas effrayer ses chefs : il faut sans cesse donner des gages de son incompétence, de son obéissance et de faire preuve d'allégeance en étant redevables envers ses parrains. C'est ainsi que l'on gagne les prix, les titres, les subventions et la gloire

Incompétence, obéissance, allégeance et redevance sont les mots d'honneur en vogue dans le monde des médiocres. Monde peuplé de truands et de doctorés.

Pour un truand, homme de main ou homme à tout faire, la réussite ne vient qu'en se montrant stupide (Couillon Assumé) afin de ne pas effrayer son chef. Le truand donne gage de son incompétence et montre sa loyauté en se contentant de suivre à la lettre les termes de sa spécialité : bien viser, tirer, tuer. Il ne prend pas d'initiative.

Pour un doctoré, lettré ou cultivé, la réussite s'obtient sur les mêmes bases de la crapulerie accréditée : s'en tenir au narratif dominant, faire preuve d'impensé en reprenant les injonctions médiatisées.

Ainsi va le monde ! Faut-il en rire ou en pleurer ? Moi, je pleure de rire, car j'ai toujours su que ce monde était dangereux pour un être digne.

Steven Benoît démissionne et supplie Ariel Henry de suivre son exemple !



L'ancien sénateur Steven Benoît a démissionné de son poste de Premier ministre de l'Accord de Montana et il n'a pas été remplacé.

Par Catherine Charlemagne

Si le Premier ministre de facto, Ariel Henry, fait de la résistance à la tête du pouvoir de Transition, les entités qui constituent l'opposition à son gouvernement ne chôment pas. Par tous les moyens, elles cherchent à créer l'opportunité pouvant faciliter la démission du locataire de la Villa d'Accueil. Quelques jours après le « triomphe » d'Ariel Henry et ses alliés en créant un Haut Conseil de Transition (HCT) après la construction d'un nouvel Accord dit du 21 décembre, sans naturellement la participation des principaux acteurs des oppositions, les lignes continuent de bouger de part et d'autre des protagonistes. D'une part, Ariel Henry, fort du soutien du « Core Group » et du reste de la Communauté internationale, continue d'avancer à reculons, puisque, s'il arrive à installer son HCT avec Mme. Mirlande Manigat à sa tête, l'horizon ne semble pas pour autant s'éclaircir devant lui sur la problématique de l'insécurité qui s'aggrave dans le pays, avec une force de police nationale au bout du rouleau.

D'autre part, les oppositions non plus ne semblent pas prêtes à lui donner un chèque en blanc, encore moins de capituler devant ses forcings politiques tendant à faire croire qu'il contrôlerait réellement la situation. Bien au contraire ! Outre les critiques acerbes des oppositions à l'encontre de l'Accord Karibe dit *« Consensus pour une transition inclusive et des élections transparentes »*, des initiatives sont aussi prises afin de mettre en difficulté les travaux du HCT et surtout de créer des ouvertures pour une éventuelle démission du chef de la Primature. Comme toujours, c'est le groupe de Montana qui donne le change. Voulant démontrer que l'Accord du 30 août est incontournable dans le processus de la recherche des solutions à la crise, les membres du groupe de Montana changent de tactique. Afin de forcer la main à Ariel Henry, ils ont décidé d'ouvrir une brèche dans leur propre camp sans pour autant renier leur engagement et leur philosophie sur l'organigramme du Pouvoir exécutif.

Ainsi, la Direction de l'Accord a décidé de jouer la carte d'ouverture en mettant le poste de Premier ministre sur la table. Pour ce faire, le Bureau de Suivi de l'Accord (BSA), a libéré ce poste qui était occupé depuis une année par Steven Benoît suite à l'élection organisée par les signataires de l'Accord de Montana et leurs alliés. En effet, le 30 janvier 2023, le pays avait appris que le PM élu de Montana, l'ancien sénateur Steven Benoît, avait présenté sa démission au CNT (Conseil National de Transition), une entité de l'Accord du 30 août 2021 ; à ne pas confondre avec l'organisme que dirigent Mirlande H. Manigat avec ses deux collègues, le pasteur Calixte Fleuridor et l'homme d'affaires Laurent Saint-Cyr, le Haut Conseil de la Transition (HCT). C'est par un courrier en date du 30 janvier 2023 que l'ancien élu de Pétion-Ville avait officialisé sa démission auprès du Président du CNT, James Beltis, en vue de faciliter les négociations devant aboutir au départ de la Primature d'Ariel Henry.

Dans cette lettre, l'ancien PM élu de Montana note : *« Monsieur le Président du Bureau, une année après mon élection, je vous écris pour vous informer de ma démission comme Premier ministre élu en vue de faciliter toute éventuelle négociation du groupe Montana avec d'autres secteurs vitaux de la société pour la recherche d'un consensus national et pour faire face aux multiples crises qui affectent la population haïtienne. Aujourd'hui, 30 janvier, ramène l'anniversaire de mon élection, au sein de l'Accord, par une grande majorité des représentants des secteurs organisés de la nation. Je les remercie de la confiance placée en moi. Un an de combat, de privation, de résistance et d'indignation devant l'inacceptable, mais aussi un an de réflexions autour de thèmes vitaux qui concernent notre nation et son devenir; de recherche de consensus et de ce « tèt ansanm » visant la résolution de la crise sans précédent que nous vivons aujourd'hui et la construction de cet État-nation, l'habilitant à répondre aux aspirations profondes de notre peuple.*

Ma démission ne signifie pas que j'abandonne le groupe de Montana, ni que je renonce aux idéaux exprimés dans ses différents documents et qui rejoignent, dans leur essence, mes convictions profondes sur des sujets qui me tiennent à cœur et que je tiens à partager avec vous dans le document en annexe. Haïti avant tout, mais l'Accord politique de Montana restera debout et nous avançons en rangs serrés vers la nouvelle Haïti » a écrit l'ancien sénateur. A l'annonce de la nouvelle, il y a eu beaucoup de rumeurs selon lesquelles il y aurait eu des désaccords entre le PM élu de Montana et le reste du groupe sur la marche à tenir vis- à-vis du pouvoir de facto compte tenu de ses nouvelles initiatives politiques surtout avec la création du HCT. Plus de peur que mal pour les partisans de l'Accord du 30 août, dans la mesure où c'est en parfait accord avec le BSA qu'il a remis son tablier au CNT.

D'ailleurs, l'un des porte-paroles du BSA, Jacques Ted Saint-Dic, se veut rassurant. Contacté par le journal Le Nouvelliste, ce responsable a expliqué qu'il s'agissait d'une décision réfléchie rentrant dans une stratégie. D'après Ted Saint-Dic : *« Cette action est concertée. Steven Benoît estime que la situation doit être débloquée et qu'il ne doit pas constituer un élément de blocage. Cette décision donne une ouverture sur la question des négociations qui devraient se faire notamment au sujet de la démission d'Ariel Henry. Fritz Alphonse Jean demeure un élu de Montana. La fonction qu'il est appelé à occuper diffère de celle de Steven Benoit. Nous avons toujours priorisé un Exécutif bicéphal. Pour Montana, le champ de la Primature est libéré pour permettre d'autres ouvertures. On ne va plus dire que Montana s'accroche à ses deux choix »*, voilà ce qui est clair. Mais, pour le porte-parole du Bureau de Suivi de l'Accord, si Montana est disposé à négocier avec les autres acteurs et secteurs de la Société après la démission de Steven Benoît, Ariel Henry reste néanmoins le vrai obstacle. Persuadé que le Premier ministre de facto doit être écarté du pouvoir, puisque, selon lui il ne doit pas être une partie de la solution. *« (…) Nous sommes partie prenante des négociations avec les forces vives et les forces organisées du pays. Ce, afin de construire un nouveau pouvoir d'Etat. On verra quelle sera la situation d'Ariel Henry par rapport aux négociations (…) De plus en plus de voix appellent à la concrétisation de sa démission. Il reviendra à ses tuteurs américains de décider de son avenir dans une négociation politique sérieuse et importante avec Montana (…) »* fait-il savoir. Pour sa part, Steven Benoît qui était invité sur radio Magik9 ce même lundi 30 janvier quelques heures avant d'envoyer sa lettre de démission à James Beltis, s'est montré très offensif à l'égard du chef de la Transition tout en avouant son incompréhension vis-à-vis de l'attitude de l'Internationale et de son soutien au PM de facto. « *Je comprends mal que la Communauté internationale persiste à exiger un consensus large autour d'Ariel Henry. Je ne comprends pas pourquoi l'International se range derrière un Premier ministre sans compassion, sans les compétences requises, sans amour pour Haïti et demande à la classe politique, la Société civile de faire un consensus autour de lui»* disait ce membre éminent du groupe Montana.

Par la même occasion, il le supplie de démissionner : « *On vous demande de faire ce geste symbolique. Démissionnez pour que les Haïtiens trouvent un consensus large et suffisant pour une transition de rupture»* a lâché le signataire de l'Accord de Montana. Ce même lundi 30 janvier 2023, dans la foulée de la démission du PM élu de l'Accord de Montana, le pays avait appris que huit Partis politiques, dans une déclaration commune en créole, disaient constater le « vide au sommet de l'Etat » depuis quasiment le début de la Transition post-Jovenel Moïse en 2021. Soulignant qu'un ensemble d'évènements malheureux sont survenus dans le pays durant ce laps de temps, les huit formations politiques : OPL, Unir-Haïti, LAPEH, KONTRA-PÈP-LA, PHTK, MOPOD, GREH, et Pitit Dessalines, indiquent avoir formé un cadre de discussion interpartis.

De fait, ils : « informent l'opinion publique nationale et internationale de leurs préoccupations face au vide constaté au sommet de l'Etat en ces moments difficiles et de leur décision de se concerter avec toutes les forces vives du pays en vue de décider de toute urgence de chercher une solution consensuelle, durable, susceptible de redresser la barque de la nation, rétablir la paix, la sécurité pour que la vie reprenne. C'est ce chemin qui peut permettre de tenir des élections équitables, conduire le pays sur le chemin de la justice et du progrès pour tous ses enfants. Ces partis demandent à la population de poursuivre la mobilisation pour retirer, ensemble, le pays dans cette situation chaotique ». L'ancien Président de l'Assemblée Nationale et ex-sénateur des Nippes, Edgard Leblanc-Fils, faisant office de porte-parole du groupe, a laissé entendre que ces discussions sont ouvertes à tous.

« À partir de la déclaration, on envisage d'élargir le cadre et d'aller vers un « chita pale jeneral ». Certains parlent de Conférence, de Sommet avec des acteurs de la Société civile pour voir quelles décisions seront prises. Les évènements du 26 janvier ont poussé à ces discussions. Ces partis politiques ne forment pas encore une entité. On va essayer d'élargir pour discuter avec d'autres acteurs politiques, avec l'International qui constitue le support principal du pouvoir du Premier ministre Ariel Henry » a annoncé l'ancien Président du Sénat au journal Le Nouvelliste du 30 janvier 2023. Comme on peut le constater, malgré l'Accord du 21 décembre et l'intégration de quelques personnalités politiques, de la Société et du Secteur des affaires, au sein du Haut Conseil de la Transition, le moins que l'on puisse dire, le Premier ministre de facto, Ariel Henry et ses alliés du SDP d'André Michel ne sont pas encore sûrs de sortir d'affaires ; tandis que les oppositions espèrent toujours démontrer au *« Core Group »* et au reste du monde que le pays n'est pas gouverné et que leur protégé n'est pas à la hauteur de la mission qui lui est confiée.

C.C



L'autre Premier ministre de l'Accord du 21 décembre ou Accord Karibe Ariel Henry

What's Behind the New Fighting Between Belair, Solino, and Lower Delmas?



Armed fighters in Port-au-Prince in 2021. After months of peace, violence has again erupted in downtown Port-au-Prince



An acre of burned houses in Delmas 4, the result of fighting with neighboring Belair



Kempes Sanon, a convicted kidnapper, escaped from prison in 2021 and today heads the Belair gang fighting with lower Delmas and Solino

by Kim Ives

In the past week, fierce fighting between downtown Port-au-Prince neighborhoods has again erupted after months of relative peace.

Some analysts question whether the confrontations now raging haven't been engineered to provide a pretext for Washington and Ottawa to launch their third foreign military occupation of Haiti in the past three decades.

The neighborhood at the center of the conflict is Belair, which a criminal gang dominates under the leadership of a convicted kidnapper named Kempes Sanon. Sentenced to life in jail, Sanon escaped from the Croix-des-Bouquets prison in December 2021 and has since transformed Belair into a major kidnapping base of operations, one of five run by ransom-financed gangs around the capital region. The other four are: Village de Dieu and Grand Ravine, run by Johnson "Izo" Alexandre and Renel "Ti Lapli" Destina respectively, in the southwest flank of Port-au-Prince; the eastern suburb comprising Tabarre, Torcelle, and Croix-des-Bouquets run by Innocent Vitelhomme's "Bread Down the Barriers" (*Kraze Baryè*) gang in league with that of Joseph "Lanmò Sanjour" Wilson's "400 Mawozo" gang; and finally, north of the capital, Canaan, dominated by the gang of Jerry "Jeff" Jeudy, who was reportedly killed by Haitian police on Feb. 8.

All of those gangs are part of a confederation called the *G-Pèp*, headed by Gabriel "Ti Gabriel" Jean-Pierre, based in the Brooklyn neighborhood of Port-au-Prince's vast slum Cité Soleil.

The *G-Pèp* is arrayed against an anti-crime alliance of neighborhood groups known as the "Revolutionary Forces of the G9 Family and Allies, Mess with One, You Mess with All" (G9).

In the summers of 2021 and 2022, fierce battles took place between the opposing federations, but there was peace in recent months. In December 2022, Christ-Roy "Krisla" Chéry, a G9 leader in the neighborhood of Ti Bois which borders Grand Ravine, made a truce with Ti Lapli and Izo. Until now, that truce is in effect.

In November 2022, G9 spokesman Jimmy "Barbecue" Cherizier's neighborhoods of Delmas 2, 4, and 6 made peace with the gang of neighboring Ruelle Maillart. But that is now unraveling.

For weeks, Kempes Sanon's *Baz Belè* (Belair Gang) had been sniping down on residents of Cherizier's lower Delmas and an adjoining neighborhood, Rue St. Martin, but Cherizier chose not to respond. However, on Mon., Feb. 27, a straw broke the camel's back. Sanon's snipers shot three people in the Rue St. Martin neighborhood: one died on the spot, another died at the hospital, and the third is still in the hospital.

Sanon's gunmen fired the fatal shots from a school named Collège Nosirel Lhérisson. In retaliation, the G9 counter-attacked to take over the school and make it unusable as a firing base. But the Belair gang has not been easily dislodged, and the fighting between the G9's Lower Delmas and the *G-Pèp*'s Belair has been fierce ever since.

Meanwhile, war has also broken out between Belair and its neighbor, Solino, a former ally. Solino, like the neighborhoods of Ti Bois and Carrefour Feuilles, is home to many Haitian National Police (PNH) officers. They used to be friendly with Kempes Sanon, even driving him in their police cars. But then last week, PNH Inspector Frantz Sébastien Jean-Charles Jean and his daughter, whom he was taking to school, and six others were kidnapped in Delmas, according to the *Haitian Times,* citing local media.

"For the kidnapping industry these days, each time they take someone from Delmas 19, 31, 33, 75, the easiest route to Belair runs through Solino," Cherizier said. He estimates that 90% of the Port-au-Prince's hostages are now harbored in Belair.

According to Cherizier, Kempes Sanon's gang "wanted passage through Solino with their kidnapped people. The Solino policemen revolted, and that started the fight. It's a fight between police of Solino and Belair."

In recent years, Solino has always been a refuge, where refugees from fighting in the Ruelle Maillart neighborhood were housed in the St. Michel Church housing.

"Belair is a part of the *G-Pèp*," Cherizier explained, "but Solino had always been more or less neutral. Solino's resistance to acting as a passageway for hostages is the reason why Belair is now attacking it."

On Sat., Mar. 4, a squad of Cherizier's fighters were passing through Ruelle Maillart after battling the Belair gang. The Ruelle Maillart gang, a Belair ally in the past, opened fire on the G9 troops from behind, killing one important Delmas 4 soldier with a bullet in the face.

"My men were outraged at this betrayal of the truce, and when you're a leader, there are times when you have to make a decision," Cherizier told *Haïti Liberté*. "If I didn't take a decision, they might, in their deep anger, attack Maillart to avenge their comrade by themselves. So the whole week, without letting up, I'll give Maillart a response for their treachery, which killed one of my men."

The Belair gang has burned Solino's St. Michel Church and many houses. The leading human rights group, RNDDH, says some 60 people have died, but its tallies have become discredited due to recent scandals swirling around it. Nonetheless, radio reports indicate that dozens have been killed.

On Mar. 3, a bullet from the conflict with Belair hit a light pole in Delmas 4 causing a major fire which burned over an acre of small houses.

The fighting is also making an already terrible economic situation worse as many people are left homeless, jobless, or must flee their neighborhood.

"The G9 is in a defensive mode," Cherizier said. "We don't want to take over anyone's territory. We are just defending ourselves. For every action, there is a reaction."

How the U.S. and Canada are Wooing Latin America and the Caribbean to Front for their Plan to Invade Haiti (3)

(The third of three parts)

by Travis Ross



Jamaican PM Andrew Holness with de facto Haitian PM Ariel Henry in Port-au-Prince on Feb. 27, 2023

A recent poll by the Haitian daily *Le Nouvelliste* found that "69% of Haitians support intervention," but only 1330 Haitians were polled, the AP revealed. Therefore, only 917 Haitians endorsed intervention in the poll. Haiti's population is about 11.5 million.

It is also unclear how this poll was conducted, but it is clear that the sample size was tiny and not necessarily representative at all of Haiti's entire population. Protests clearly show that many thousands of Haitians reject any foreign military intervention.

Anthropologist Jessica Hsu argues that there is a disconnect between some politically active "civil society groups," who largely oppose intervention, and a large part of the general population, which sees foreign intervention as the only hope of providing some respite from violence.

"The majority of people who want an intervention do not have hope in any government improving their lives," Hsu said. "Many people have told me that they do not trust the Haitian state, that it's been absent, negligent and even exploitative."

Hsu's views may reflect a growing desperation resulting from the constant gang violence and deprivation Haitians face daily. Indeed, it has long been argued that the growing influence of violent gangs, mostly in Port-au-Prince, is fueled by elite interests. Oligarchs flood the nation's capital with guns while backing gangs to carry out their political battles, settle scores, protect their property, and, as seems to be the case today, provoke another foreign intervention.

The *Nouvelliste* poll does reflect a general trend among Haiti's fractured political class to find a consensus for some kind of foreign intervention. The two most prominent political coalitions do not condemn the options outlined by UN Secretary Antonio Guterres in his Oct. 8 letter to the Security Council. CELAC's recent Buenos Aires declaration recommended members "study" the letter, in which Guterres describes two options: an advisory "multinational police task force" or a combat-ready "multinational special force."

Recent statements by leaders of the two main political factions indicate a consensus on a path forward. On Dec. 23, 2022, Henry shared his hope for a "multinational **support** force for the PNH" to arrive in Haiti in 2023. This is a change from Ariel Henry's original request for "a specialized armed force."

The Montana Accord is often presented as the alternative to Henry and PHTK rule. When the Montana Accord was signed in August 2021, its coalition seemed to have broad support across Haiti, claiming support from over 600 political and "civil society" groups. Whatever support the coalition once enjoyed, it has clearly narrowed considerably. The Montana group does, however, continue to find enthusiastic supporters in Washington, including many U.S. diplomats and think-tanks.

In an article for *Just Security* in September 2022, Jacques Ted Saint Dic – a Montana spokesperson – wrote "the United States should use creative and aggressive tactics to intercept criminal activity in Haiti." Clarifying that the United-States has a "powerful and important role" to play "in helping get democracy back on track in Haiti." Saint Dic followed up a month later, explaining that "the PNH needs technical support" from Washington.

During a Dec. 29 press conference, Fritz Alphonse Jean, Montana's designated interim President, stated that Montana supports a change in leadership to facilitate a breaking of ties between individuals in the political class so the PNH can "absorb an adequate international assistance within the framework of cooperation that is defined and established by the new leadership" – namely, himself.

The two factions now evidently agree on the nature of the impending foreign intervention in Haiti. It must come in the form of "assistance for the PNH." It is understood that the terms "military" and "intervention" should not be uttered.

Other political parties in Haiti are on board with this framing too.

Fanmi Lavalas threw their support behind international support for the PNH. The caveat being that this support must be a "Haitian initiative." Lavalas spokesperson Jodson Durogène made these comments in an interview with *Alterpresse* after meeting with CARICOM's delegation to Haiti, led by Jamaican President Andrew Holness on Feb. 27. This delegation follows the recent CARICOM biannual leaders meeting held Feb. 15-17, 2023, where military intervention was rejected.

Meanwhile, *Pitit Desalin* leader Moïse Jean Charles, who recently announced a new coalition of 20 political parties and civil society groups, stated that Haiti needs "an army to control the territory" in addition to "a professional police to guarantee the safety of the population." He made these statements upon arriving in Russia with the intent of "speaking to young people."



Ralph Gonsalves, Prime Minister of Saint Vincent and the Grenadines, is the new president of CELAC. "Many Haitians do not recognize the present Haitian Government of Prime Minister Dr Ariel Henry," he recognizes

Henry's "December 21 Accord" Sets Back Montana

Henry and the Montana leadership have been vying for Washington's approval since the Montana Accord was announced. While the enthusiastic support for Montana from many in Washington seemed to indicate that a transition away from Henry was imminent, his new Dec. 21, 2022 accord called the"Consensus National for an Inclusive Transition and Transparent Elections," seems to have changed the calculus, or at least won him some time.

Both CELAC and CARICOM

suite à la page(15)

LA RÉFORME DES RETRAITES
GUERRE DES



Mobilisation des travailleurs en France contre le projet de retraites de Macron

Entretien avec Michaël Zemmour par Harrison Stetler

Le président français Emmanuel Macron projette d'élever l'âge de départ à la retraite à 64 ans, entraînant des contestations massives. Le gouvernement affirme que l'âge de départ actuel n'est pas soutenable : mais ce que les travailleurs français ne peuvent vraiment pas se permettre, c'est de travailler jusqu'à leur mort.

Ce mardi, la population est descendue dans la rue partout en France pour protester contre le projet d'Emmanuel Macron de réformer le système de retraite. Selon le ministère de l'Intérieur, un peu moins de 1,3 million de manifestants se sont joints aux cortèges, soit plus qu'au cours de la première journée de grève générale le 19 janvier. Unies dans l'opposition à la proposition gouvernementale d'augmenter l'âge minimal de départ à la retraite à soixante-quatre ans, les organisations syndicales de France affirment de leur côté que 2,8 millions de personnes ont participé aux marches à travers le pays, alors que le mouvement d'opposition semble monter en puissance.

Les ministres et les substituts de Macron font valoir que la viabilité financière du système de retraite nécessite un allongement des carrières des travailleurs français. Ce plan est toutefois largement impopulaire selon les sondages d'opinion : plus de 70 % des Français s'opposeraient à la réforme, selon des sondages Elabe et YouGov publiés cette semaine. L'argument économique en faveur du plan du gouvernement a également été critiqué par le Conseil d'orientation des retraites (COR), l'organe consultatif de l'État français sur le système de retraite. Tenus à l'écart lors de la préparation de la législation par le gouvernement, les syndicats français affirment que ces changements érodent davantage le droit à une retraite digne.

Bien que cela semble de plus en plus risqué, Macron a encore une voie possible pour faire adopter le projet de loi. Les partis de l'alliance de gauche NUPES (Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale) et le Rassemblement National de Marine Le Pen (extrême droite) devraient s'opposer au projet de loi, le gouvernement minoritaire de Macron devra donc compter sur les votes des Républicains. Pourtant, les députés de ce parti de centre-droit favorables à la proposition du gouvernement – et même certains membres du bloc macroniste – pourraient retirer leur soutien en fonction de leur lecture de la situation politique volatile. De telles défections dépendraient de la capacité d'un vaste mouvement social à gagner du terrain dans les semaines à venir, alors que le gouvernement recourt à une voie législative spéciale pour raccourcir l'examen du projet par le Parlement.

Michaël Zemmour est économiste politique à la Sorbonne et à Sciences Po. Il s'est entretenu avec Harrison Stetler de Jacobin Mag sur les aspects économiques de la réforme des retraites de Macron et sur la lutte plus large pour le système de protection sociale français.

Harrison Stetler : Pouvez-vous exposer les grandes lignes de la réforme des retraites proposée par Emmanuel Macron ?

Michaël Zemmour : Sur le fond, cette réforme repousse de deux ans l'âge minimum d'éligibilité à la retraite. Il est aujourd'hui, avec certaines exceptions, de soixante-deux ans et serait porté à soixante-quatre. Il s'agit du principal élément d'économie de la réforme. Plus précisément, le calcul de la pension d'un individu est fonction de la durée de carrière d'un travailleur, qui est aujourd'hui de quarante-deux ans pour la génération née en 1974 et après, et qui devait s'allonger à quarante-trois ans à rythme très lent – que le gouvernement veut encore accélérer. Ils font deux choses : déplacer l'âge minimum de la retraite et augmenter la durée de cotisation d'un travailleur au système de retraite. Au cours des dix prochaines années, cela réduira les coûts de retraite en prélevant sur l'épargne des personnes aujourd'hui à l'aube de la retraite, puis sur toutes les générations futures.

Les gens qui sont déjà au chômage ou en dehors du marché du travail vont rester sans travail plus longtemps avec ce nouveau report de l'âge légal.

La ligne du gouvernement est la suivante : nous voulons sauver le système, il est en danger. Mais ce n'est pas très crédible quand on regarde la situation dans son ensemble. En fait, le gouvernement a deux objectifs. Le premier est de changer la structure du marché du travail en poussant les gens à travailler davantage et ainsi d'intensifier la concurrence entre les travailleurs et d'exercer une pression à la baisse sur les salaires. L'autre objectif est le dénouement de certaines fonctions étatiques dans l'économie : baisse des impôts, notamment sur les entreprises, d'une part, et baisse des dépenses publiques, d'autre part. Fondamentalement, le gouvernement utilise la réforme des retraites dans le cadre d'une stratégie plus large de choc d'offre.

Harrison Stetler : Le marché du travail français peut-il absorber ces changements ? Les personnes en fin de carrière sont déjà relativement sous-employées par rapport aux autres groupes de la population française et aux seniors des autres pays.

Michaël Zemmour : Le taux d'emploi des seniors français est plus faible qu'ailleurs, en partie parce que l'âge de départ à la retraite est plus bas. Mais le gouvernement ne regarde que la moitié de l'histoire. C'est vrai que la dernière fois que l'âge a été augmenté, les personnes encore actives ont conservé leur emploi et ont travaillé deux ans de plus. Généralement, ils ne veulent pas ou ne sont pas contents, mais ils le font. Cela dit, seule la moitié des éligibles sont encore en emploi à soixante et un ans. L'espoir est d'augmenter le nombre de travailleurs en fin de carrière d'environ trois cent mille, ce qui n'est pas beaucoup. Ce qu'ils ignorent délibérément, c'est que les personnes qui sont déjà au chômage ou sans travail à ce stade vont rester sans travail encore plus longtemps à cause d'un autre changement de l'âge de la retraite – et donc rester sur les allocations de chômage, l'aide sociale et l'invalidité. Quand on regarde les modèles macroéconomiques, les bénéfices en termes de création de richesse sont négligeables : on parle d'un gain de PIB de 0,3 % sur dix ans, ce qui est peu.



Harrison Stetler : Le gouvernement a insisté sur le fait que ce projet vise exclusivement le financement du système de retraite. Est-ce vrai ?

Michaël Zemmour : C'est jouer sur les mots. De fait, le projet ne finance rien : il réduit les dépenses. Ils espèrent surtout diminuer le poids budgétaire des retraites. Pour redorer leur blason, il y a des mesures comme une petite augmentation de la pension minimum. D'un autre côté, les trois cent mille personnes supplémentaires dans la population active paieront des impôts et des cotisations, ce qui renforce les flux d'argent pour des choses qui ne vont pas dans les pensions. Mais ça ne va pas rapporter grand-chose : en gros, c'est une baisse des dépenses publiques.

Harrison Stetler : Le chiffre avancé par le gouvernement est qu'il faut trouver 12 milliards d'euros d'ici 2027. Pouvez-vous décrire la trajectoire budgétaire et ce qui est vraiment en jeu ?

Michaël Zemmour : La première chose qui doit être dite, c'est qu'en raison des réformes précédentes, les dépenses de retraite en France n'augmentent plus et vont même diminuer dans les années à venir – même si nous avons plus de retraités. Nous n'avons pas laissé aux réformes précédentes le temps de faire pleinement sentir leurs effets. En ce qui concerne le déficit à venir, les dépenses sont loin d'être hors de contrôle. Le gouvernement souhaite juste dépenser moins pour les retraites.

Douze milliards d'euros, c'est beaucoup, mais le système de retraite de trois-cent quarante milliards d'euros, c'est encore plus. Trouver 12 milliards d'euros sur 340 milliards d'euros sur cinq ans n'est vraiment pas un gros problème. Il y a vingt-sept millions d'actifs et dix-sept millions de retraités, mais ici, on veut faire porter le déficit uniquement sur les personnes proches de la retraite, qui feront les frais de la réforme dans l'immédiat. C'est beaucoup plus brutal de mettre 12 milliards d'euros sur le dos de six millions de personnes.

Harrison Stetler : Le gouvernement Macron a également été moins que discret sur la manière dont il souhaite utiliser la réforme des retraites pour combler d'autres lacunes budgétaires…

Michaël Zemmour : C'est écrit partout ! La vraie raison de cette réforme et son timing est d'équilibrer les baisses d'impôts. Cela est écrit dans le budget, dans les engagements et les communications avec l'Union européenne. Le ministre des Finances, Bruno Le Maire, le dit depuis deux ans : ma stratégie est de baisser les dépenses pour baisser les impôts. Cela, bien sûr, rendrait la réforme politiquement inacceptable, c'est pourquoi le récit a encore changé ces derniers mois, de sorte que nous entendons maintenant que le système est en danger financier, si nous ne le faisons pas, il s'effondrera. Ce n'est pas vrai. Il y a des déficits et des problèmes de financement, mais il n'y a pas de danger structurel.

Harrison Stetler : Le gouvernement a exclu toute nouvelle taxe. Mais que pourrait-on faire exactement ?

Michaël Zemmour : Quand on parle de retraites, on dit qu'il y a trois leviers financiers : le montant des retraites, l'âge de la retraite et les cotisations salariales. Le gouvernement a exclu toute modification du montant des pensions des personnes déjà à la retraite parce que les retraités constituent un bloc clé dans son électorat et parce que cela a déjà été tenté par le passé et s'est mal terminé. Cette administration a exclu toute discussion sur de nouvelles recettes, dont la plus dure à avaler pour les salariés serait l'augmentation des cotisations salariales. Le gouvernement se méfie beaucoup des atteintes directes au pouvoir d'achat. J'ai fait le calcul, et dans le pire des cas, ceux qui sont au salaire minimum paieraient quatorze euros par mois. Pour ceux qui gagnent le salaire moyen à deux fois le salaire minimum, cela reviendrait à vingt-huit euros par mois. Ce n'est pas rien, mais cela ne doit pas non plus être une ligne rouge.

Il existe de nombreuses autres façons de trouver des revenus, bien sûr. Tout d'abord, nous pourrions annuler les baisses d'impôts sur les entreprises, qui ne se sont pas avérées très utiles. Lorsque l'État réduit ou exonère les cotisations salariales de l'employeur, il doit payer lui-même la facture. L'abolition de ces mesures fiscales pourrait rapporter de l'argent. En tout cas, trouver 12 milliards d'euros n'est pas irréalisable. La baisse d'impôts sur la production a coûté 15 milliards d'euros en 2021. En 2023 et 2024, ce sera 8 milliards d'euros !

Harrison Stetler : Qui sera le plus touché par les modifications de l'âge de départ à la retraite ?

Michaël Zemmour : Il y a deux profils principaux, en fait. D'abord, les gens qui ont commencé à travail-

DE MACRON EST UNE RÉELLE
S CLASSES !

ler très tôt. Ils devront se résoudre à travailler encore un an ou même un an et demi s'ils sont maintenant sur le point de prendre leur retraite. De même, les femmes avec enfants – qui peuvent désormais déduire huit trimestres [deux ans] par enfant – seront particulièrement touchées.

Harrison Stetler : Que pensez-vous de l'argument selon lequel puisque l'espérance de vie a augmenté, nous devons augmenter la durée des carrières ?

Michaël Zemmour : La durée moyenne de la retraite a atteint un sommet pour la génération née en 1950, avant de se raccourcir lorsque l'âge de la retraite a été repoussé de soixante à soixante-deux ans. Depuis lors, l'augmentation de l'âge de la retraite a été plus rapide que les gains d'espérance de vie, qui augmentent toujours mais très lentement. Même sans ce dernier train de réformes, il faudrait attendre la retraite de la génération 1980 pour revenir à la durée de retraite dont disposaient les personnes nées en 1950. C'est un vrai revers. Mais si nous poursuivons cette réforme, l'écart se creusera encore plus.

Le système de protection sociale a longtemps servi à amortir les chocs du marché, mais Macron vise à amplifier ces chocs pour accroître les incitations à travailler.

Harrison Stetler : Quelle est la place de ce projet de réforme dans la trajectoire plus large du système français de protection sociale ?

Michaël Zemmour : Le système social français est très important, et même cette réforme ne le détruira pas. L'économiste politique Karl Polanyi soutient que la protection sociale démarchandise partiellement le revenu du travail, que le capitalisme cherche à marchandiser. Cette marchandisation est un processus violent. En stabilisant les vies et l'économie, la protection sociale garantit qu'une partie de vos revenus ne dépend pas de votre travail. Cela décrit bien le système français, dans le sens où les prestations sociales protègent les salaires des chocs. L'objectif d'Emmanuel Macron est de faire de la protection sociale une dépense gagnée par le travail. Le système de protection sociale a longtemps servi à amortir les chocs du marché, mais Macron vise à amplifier ces chocs pour accroître les incitations à travailler.

Harrison Stetler : Ce qui est peut-être le plus surprenant pour les Français aujourd'hui, c'est le moment choisi pour ce projet de loi de réforme, qui intervient au milieu d'une période de trois ans de profonde instabilité économique. L'été dernier, Macron résumait laconiquement notre époque comme celle qui devrait s'adapter à la « fin de l'abondance ». Cela aurait pu précéder un changement de direction économique, mais la réforme des retraites du gouvernement semble provenir entièrement d'avant la crise du Covid-19 et de l'inflation. Comment l'instabilité économique actuelle a-t-elle affecté la politique de protection sociale ?

Michaël Zemmour : Le Covid-19, la crise du coût de la vie et l'horizon d'une faible croissance semblaient indiquer un nouveau paradigme de la protection sociale. Cela a été très spectaculaire pendant la pandémie : nous avons déconnecté le marché du travail et les revenus garantis, avant de reconnecter progressivement les choses. Les syndicats ont souligné avec justesse que nous avons également inventé une nouvelle forme de sécurité sociale pour les entreprises. [Grâce aux aides de l'État dans la pandémie], il y a eu une accalmie de trois ans dans les faillites ! Nous avons vu que l'État peut être très interventionniste, protégeant la population pendant la pandémie, contrôlant les prix et protégeant les entreprises.

Mais on revient à la vieille stratégie économique de Macron et Le Maire. Avec la réforme des retraites et du chômage, ils misent sur des réformes structurelles du style des années 1980 pour relancer la croissance. Mais la question est : croyons-nous vraiment que la croissance reviendra ? Est-ce toujours le modèle de la façon dont nous devrions élaborer la politique économique ? Ou faut-il se passer de croissance ?

Le taux de croissance n'a cessé de baisser. En France, entre 2010 et 2018, le PIB par habitant a diminué avant de revenir à son niveau antérieur, et il n'a pas beaucoup augmenté depuis. Cela ne fait guère partie du récit du gouvernement. D'une part, ils veulent renouer avec la croissance. En revanche, la productivité ne cesse de baisser. On s'habitue à l'idée qu'on va être de moins en moins payés, et que si tu veux plus d'argent il y aura moins de protection sociale et il faudra le prendre sur les salaires. Nous ne sommes plus dans un cadre de croissance. Nous intensifions le travail pour amortir la baisse de la croissance.

Harrison Stetler : C'est aussi un problème pour la gauche. Les formes de protection et de droits sociaux que nous espérons maintenir et étendre sont en partie les produits d'une ère économique de plus en plus révolue. Existe-t-il une crise de la protection sociale qui ne soit pas seulement le résultat d'attaques du capital et de la droite ?

Michaël Zemmour : Oui, mais ce n'est pas inhérent à la politique sociale en tant que telle. Techniquement, vous n'avez pas besoin de croissance pour créer une protection sociale, car il s'agit en fin de compte de distribution. Mais là où cela entre en jeu politiquement, c'est que lorsque vous êtes dans une période de croissance, le conflit politique est théoriquement plus une question de partage, d'allocation et de réorganisation du surplus. Les salaires augmentent, les cotisations salariales augmentent et les bénéfices aussi, alors nous discutons de l'équilibre. Dans la stagnation, on partage ce qui existe, donc ces débats ont tendance à se radicaliser – entre profits et salaires, entre salaires et cotisations sociales.

Il y a quelque chose de presque thatchérien dans toute cette bataille, Macron voulant prouver que les syndicats sont inutiles.

Il y a une vraie question pour la gauche, et pour laquelle je n'ai pas la réponse. Pensons-nous que nous allons continuer dans le paradigme du partage du surplus croissant de la croissance ? Ou la gauche doit-elle entrer dans un paradigme post-croissance ? Cela soulève également un certain nombre de questions, notamment sur la maîtrise du capital. Si le capital veut continuer à augmenter ses profits sans croissance, il accroît la pression sur les salaires.

Harrison Stetler : Finissons avec le conflit social actuel. Quelle est votre lecture du rapport de force entre le gouvernement et les syndicats ?

Michaël Zemmour : Un changement politique important a eu lieu sous le prédécesseur de Macron, François Hollande. Si l'on regarde l'histoire récente des grands mouvements sociaux, ils ont surtout porté sur le code du travail et les retraites. Dans les années 1990 et 2000, les gouvernements de droite ont pu se livrer à de nombreux arbitrages politiques même avec les syndicats les plus radicaux. Soit ils ajustaient la réforme afin d'obtenir un soutien suffisant, soit ils comprenaient que le prix était politiquement trop élevé et la retiraient.

Sous Hollande et Macron, cependant, les enjeux ont pris de l'ampleur en raison des réformes du marché du travail et des retraites. Le gouvernement semble tenir pour acquis qu'un ou deux millions de personnes descendront dans la rue. Macron, de gré ou de force, ne semble plus considérer le syndicat CFDT, traditionnellement modéré, comme un interlocuteur. On a l'impression qu'il y a quelque chose de presque thatchérien dans toute cette bataille, Macron voulant prouver que les syndicats sont inutiles. Les syndicats sont de nouveau dans leur rôle habituel, avec le retour des grèves au programme car ils sont très soudés.

Nous verrons s'il y a un retour au jeu traditionnel de l'échange conflictuel mais politique. Ou si le gouvernement va jusqu'au bout en se disant : nous sommes un gouvernement minoritaire, nous n'avons pas l'opinion publique avec nous, nous n'avons pas de partenaires sociaux autour de la table, mais institutionnellement nous pouvons passer en force.

*Michaël Zemmour est économiste politique à la Sorbonne et à Sciences Po

*Harrison Stetler est journaliste indépendant et enseignant à Paris.

Source : Jacobin Mag, Harrison Stetler, Michaël Zemmour, 05-02-2023
Traduit par les lecteurs du site Les-Crises
Afrique Asie 8 mars 2023



En 2019, le précédent projet de réforme du système des retraites d'Emmanuel Macron avait déclenché des semaines de mobilisation dans la rue (ici à Lyon), et de grèves dans les transports. Les syndicats espèrent, cette fois-ci encore, une marée noire dans les rues de France. ROMAIN DOUCELIN/SIPA



Pancartes avec le portrait d'Emmanuel Macron portées au cours de la manifestation contre la réforme des retraites à Paris, le 31 janvier 2023 (Andrea Savorani Neri / NurPhoto via Getty Images).

Guadeloupe : Chronique sociale... Le combat continu !



Trois jours après la tempête Fiona, des zones toujours privées d'eau et d'électricité en Guadeloupe

Par Philippe BELAIR

En février 2022, nous faisions une revue de la situation sociale en Guadeloupe sous le titre "Guadeloupe : Chronique d'une actualité sociale vue de l'intérieur !" où nous faisions état des événements sociaux de l'époque. Une année s'est épuisée et ces événements n'ont guère changé mais la lutte et la témérité militante sont toujours et encore présentes envers et contre toute attente de l'oligarchie locale et nationale.

Octobre 2022 : « De quoi FIONA est-elle vraiment le nom ! »

FIONA est le nom du dernier phénomène cyclonique passée sur la Guadeloupe en Septembre 2022. Nous n'avons eu de cesse, depuis tantôt, d'interpeller les autorités politiques et sanitaires sur le caractère archipélagique mais, aussi, sur la dimension multirisque de la Guadeloupe. Notre organisation syndicale, en conséquence de quoi, s'interroge souvent sur des décisions technocratiques et idéologiques qui démontrent, de manière récurrente, qu'il y a un fossé entre la prospective politique et le factuel, le terrain.

Nous avons eu à subir des décisions complètement hors sol pour le COVID mais, en fait et en Guadeloupe, cette pratique existait déjà depuis fort longtemps pour les phénomènes naturels. Rappelons-nous l'époque où l'alerte graduée et bien calée dans le temps permettait à tous de vaquer et de préparer l'arrivée d'un cyclone. Nos grands-parents, eux, n'avaient droit qu'à un avertissement de dernière minute au son d'un tambourin. et à l'observation de la nature pour se préparer. De nos jours, et depuis une trentaine d'années environ, nous sommes tributaires de l'activité économique avant tout... L'argent, rien que l'argent et tant pis pour l'humain qui n'a qu'à se plier !

On a tendance, très précisément, à mettre sur le compte des changements climatiques pour certains ou sur la fin du monde pour d'autres, les phénomènes naturelles qui nous avertissent ou nous surprennent. Mais on oublie trop facilement qu'ils ne datent pas d'aujourd'hui mais de quatre milliards d'années au moins, c'est-à-dire l'âge de la terre. L'humanité est arrivé bien longtemps après et a dû s'adapter à son hôte, par la prière ou par sa compréhension progressive de ces phénomènes.

Il y a un courant, sans aucun doute noble de par ses intentions, qui semble désormais vouloir influencer toutes les politiques publiques jusqu'à l'idéologie capitaliste elle-même. L'écologie, promue sagement par René Dumont dans les années 1970, n'est pas l'objet de notre analyse ou d'une attaque frontale mais il n'en demeure pas moins qu'elle semble bien être d'une utilité certaine à un système capitaliste en perte de vitesse à tous les niveaux. C'est ainsi que la faute revient souvent au réchauffement climatique au point que les Allemands sont en train de regretter d'avoir laissé l'énergie nucléaire au profit du gaz Russe et des dites énergies vertes.

Loin de nous de remettre en question la nécessité de respecter la nature mais nous devons aussi la regarder telle qu'elle est, c'est-à-dire avec ses sautes d'humeur temporelles. Il y a des régions sur terre qui sont sous le régime climatique tempéré de nos jours mais qui ne l'ont pas toujours été, il y a d'autres qui étaient occupées par la mer et qui font, désormais, l'objet d'exploitation de sel et autres minéraux qui datent de cette époque...

Il est donc nécessaire, comme pour le COVID, de reprendre les outils scientifiques et l'expérience humaine pour affronter les faits et non sombrer dans la certitude modulable et génératrice de peurs. Tout comme pour le COVID, les autorités politiques jouent avec les nerfs de la population avant un confinement in extremis. Pourquoi avoir laissé tomber un système d'alerte qui fonctionnait parfaitement, et qui marche toujours dans les autres iles de la Caraïbe, pour adopter un système multicolore utilisé pour d'autres risques, souvent parallèlement ? Il y a une telle confusion dans les esprits que peu prennent au sérieux les risques. Le plus grave est la fermeture à la dernière minute des écoles et des entreprises, phénomène provoquant un effet de gouttière bouchée et mettant en danger la population. Heureusement que de plus en plus de citoyens reviennent au bon sens en prenant leurs précautions plus tôt.

Tout comme pour le COVID, nous assistons manifestement à une méthode bien rodée qui consiste à créer la panique là où la sérénité devrait régner, puis à se décharger de sa responsabilité sur les individus surpris par le phénomène. Une telle méthode, relevant plus de l'ingénierie sociale et de la psychologie sociale que de la politique rend grandement service à certains... Nos fameux entrepreneurs, auto-déclarés cœurs et poumons de la vie humaine selon le catéchisme néolibérale. Selon les ecclésiastiques de cette religion pseudo-économique, l'homme ne serait qu'une chandelle à jeter une fois fondue et éteinte.

Tout comme pour le COVID, la gestion des cyclones n'a plus pour objectif de protéger – stricto sensu – la population mais de protéger des calculs économiques d'abord, l'humain devenant une simple variable d'ajustement, si ce n'est un pion que l'on déplace au moment opportun sur l'échiquier du rendement. COVID et FIONA, donc, constituent une seule et même méthode qui n'a cure de l'intérêt général mais veille bien à l'intérêt privé, singulièrement financier.

Tout comme le COVID, FIONA porte le nom de l'idéologie d'une minorité qui a la prétention de tout régenter alors qu'elle nous conduit droit au mur... Mais plus pour très longtemps au regard du mouvement géopolitique en cours !

Oui ! Soyons solidaires avec nos sœurs et nos frères sinistrés, mobilisons-nous autour d'eux par tous les moyens possibles mais n'oublions jamais que depuis une année, d'autres sœurs et frères soignants et accompagnants médicosociaux sont en attente de leur réintégration car ils n'ont commis aucune faute mais subissent toujours le cyclone pseudo-sanitaire.

Novembre 2022 : "Et maintenant... L'ARNm à toutes les sauces !"

Nous peinions à croire nos politiques capables de prendre le taureau par les cornes mais la surprise, certes après plus d'une année, est venue ce jeudi 24 Novembre, au sein de l'hémicycle lors d'une niche parlementaire – moment unique laissé aux députés pour avoir une latitude en terme de propositions de loi – où plusieurs groupes parlementaires se sont coalisés pour soutenir la proposition de loi de la NUPES consistant à abroger la suspension des soignants et accompagnants. Et qu'ont fait ces énergumènes totalitaires de la minorité gouvernementale ? Ayant tari leurs arguments crétins, du genre "le vaccin protège des formes graves", voilà qu'ils jouent la montre espérant toucher 2023 et incriminent leurs contradicteurs en affirmant qu'un soignant doit protéger les plus faibles... Bonne nouvelle.

Petit problème, même avec la solution ARNm, on ne protège personne, encore moins les plus faibles... Ce qui, d'ailleurs, rend sceptique de plus en plus de monde, même chez ceux qui y croyaient ! Nos marchandes de cacahuètes et de sorbet d'antan avaient une fameuse formule, à la criée, qui donnaient le ton des fins de journée et c'est à croire que nos "scientifiques" adorateurs de l'ARNm s'en inspirent, non pas pour nous vendre des douceurs mais pour nous imposer un autre monde que celui de la nature des choses...

Si le ridicule tuait, nous aurions eu droit à une hécatombe rien que dans ce gouvernement et sa minorité parlementaire, et ce ne serait que justice. Malheureusement, le ridicule s'affirme avec aplomb et détermination, attendant patiemment qu'arrive 2023 pour légaliser définitivement les essais cliniques en cours. Le débat parlementaire houleux de ce jeudi 24 Novembre, où nos élus n'ont pas démérité, a démontré – à nouveau – le vrai visage de gouvernement qui n'a que faire de la raison scientifique.

Il est clair que l'objectif n'est pas de soigner mais de nous contraindre à basculer d'une médecine à base de traitements moléculaires à une médecine à base de traitements géniques. L'échec total de leur première tentative en 2009 – lors de la grippe aviaire – leur est resté au travers de la gorge, cette fois doit être la bonne ou c'en est fini de leurs retours sur investissements. Un laboratoire légalisé à ciel ouvert leur a permis, une année durant, de ramasser des cobayes à la pelle... Même les Nazis n'y avaient pas pensé !

Aujourd'hui, l'ARNm est désormais partout, pour la grippe, pour le cancer, pour la bronchiolite, il y a même un nouveau "médicament miracle" – génique bien-sûr – pour stopper une fois pour toute l'hémophilie mais attention... à plus de 3 millions de dollars la dose. ARNm à toutes les sauces et pourquoi pas en court-bouillon ou en colombo ? Il leur fallait briser le mur de l'éthique et la peur de mourir nous a conduit à tolérer l'intolérable, puis à accepter l'inacceptable et bientôt à vivre l'invivable.

Le basculement de la médecine en marché juteux passant par la thérapie génique si chère aux nigauds défenseurs du transhumanisme, cet antiscience par excellence et désormais allié décomplexé du capitalisme sanitaire, est effective. Le regard hébété et les réponses mécaniques, ingénierie sociale oblige, du Dr François Braun – notre désopilant Ministre de la santé – en disent très long sur l'embarras et les intentions surtout quand on sait que le même se disait pour la réintégration des suspendus avant d'être ministre.

A celles et ceux qui nous traitent encore de complotiste, le non-lieu du parquet Parisien sur le chlordécone aux Antilles – un précédent politico-juridique qui avertit du drame que vont vivre tous les futurs malades conséquemment aux injections ARNm – voilà une affaire bouclée avant même d'être ouverte qui devrait leur ouvrir les yeux si tant est ils en ont encore. Ce qui est sûr et certain c'est que quiconque a soutenu ce non-sens scientifique, et qui continu malgré les faits tangibles qui émergent, est complice d'une abomination et devra répondre de ses actes tôt ou tard mais quand ?

Pour rappel, Haïti, que l'on a coutume de nous présenter comme l'enfer sur terre, a un taux de "vaccination" ARNm autour de 1% et une mortalité COVID qui contredit fondamentalement les scientistes adorateurs de l'ARNm. Même la Guadeloupe fait la démonstration de leur escroquerie quant on la compare à la France entière...

Pourtant nos adorateurs d'ARNm gardent le cap, à l'image des esclavagistes qui croyaient, dur comme fer, en leur supériorité raciale jusqu'à devenir Républicains par obligations de dernières minutes quand la pression de la lutte des esclaves prenaient le pas sur leurs intérêts. Il a fallut, pour mémoire, la détermination et le sacrifice du peuple Haïtien pour que l'impensable se produise... La plus grande armée du monde de l'époque tombait à Vertières et l'esclavage devenait obsolète pour le capitalisme naissant. Même Hegel en fut inspiré pour produire sa mémorable dialectique du maitre et de l'esclave.

Cette humanité radicale, c'est-à-dire qui sait revenir à la racine des choses comme disait Marx, celle qui a émergé à Haïti mais aussi à Sébastopol face à la Wehrmacht est en train d'émerger subrepticement par le biais du refus de la troisième dose, n'en déplaise aux statistiques "provax". Il suffit, pour s'en convaincre, de lire les titres des chiens de gardes pour constater qu'il y a panique à bord face à la grande défection de candidats à l'abonnement ARNm. Même les "plus fragiles" que Braun prétend protéger n'en veulent plus. Le bon sens reprend le dessus car il devient de plus en plus évident que cette affaire n'a strictement rien ni de sanitaire, encore moins de scientifique.

Et si, progressivement, de plus en plus de citoyens finissent par se rendre compte de la réalité des faits, c'est grâce à la résistance et au courage de celles et ceux qui ont refusé l'injection ARNm, mais aussi celles et ceux qui y avaient crû et qui, de par leurs blessures que refusent de reconnaitre les autorités, consciemment ou pas, volontairement ou non, accroissent la résistance qui commence à poser problème au totalitarisme politico-sanitaire. Le dilatoire ambiant auquel nous assistons n'est que l'expression d'une méchanceté infecte de politiciens corrompus et sans vergognes qui sont acculés... Mais rien n'est plus fort que l'espérance humaine !

Janvier 2023 : "Le silence des accros".

Rien ne va plus, mais c'est silence radio sur tout ce qui dérange ! Les accros à l'ARNm étaient d'une grande prolixité médiatique et d'un hyper moralisme contre tous ceux qui, par bon sens ou analyse intellectuelle voire scientifique, osaient s'interroger sur la gestion de la pandémie et/ou refusaient de servir de cobayes pour l'expérience clinique prétendument anti SRAS-COV. Que n'avons nous pas entendu sur les courageux qui ne demandaient qu'à comprendre et qu'on leur foute la paix ? Aujourd'hui, au fur et à mesure des événements qui se déroulent dans le monde, les erreurs de ces trois dernières années sont flagrantes, mais ici ... Chut !

Un tube du groupe Kassav a pour refrain la peine d'un quidam qui servit de cobaye, ce tube tombe à point nommé pour qualifier notre dramatique situation actuelle, contrainte sous une chape de plomb comme si de rien n'était. Les accros à la connerie humaine persistent et signent, malgré l'évidence, dans leur déni de la réalité en nous entrainant aveuglement vers le précipice.

Ils étaient nombreux à prendre la parole pour défendre l'indéfendable, par couardise ou sous l'effet de la corruption, mais aujourd'hui que le nombre de décès par l'injection ARNm est en augmentation - comme par hasard uniquement dans les pays anglo-saxons -

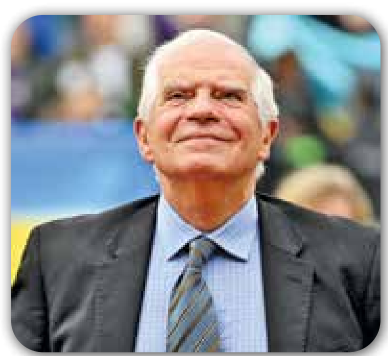
suite à la page(16)





La tempête tropicale Fiona a provoqué de fortes inondations et des averses de pluie en Guadeloupe

Borrell se vante d'avoir entraîné les Européens dans la guerre en Ukraine



Joseph Borrel : Nous sommes l'entraîneur le plus important de l'armée ukrainienne. D'ici la fin de l'année, 30 000 soldats ukrainiens seront entraînés par notre mission d'assistance militaire de l'UE. Je n'entrerai pas dans plus de détails, mais c'est ce que nous avons fait. »

Par Karine Bechet-Golovko

Joseph Borrell présente une constance certaine dans ses déclarations : pour le responsable de la diplomatie européenne, il ne parle que de guerre. Il la soutient de toutes ses forces, de tout son être. Elle est manifestement devenue sa raison d'être. Il détaille ainsi au Financial Times, comment il a entraîné les pays européens dans l'armement de l'Ukraine en détournant les textes normatifs et en utilisant pour cela le Fonds de la paix, qui finance la guerre, dans la plus pure tradition orwellienne. Une belle réussite, que l'on voit confirmée par le vice-amiral H. Bléjean, devant l'Assemblée nationale française. Avec détail des coûts et des engagements à venir.

Dans son interview donnée au Financial Times, Borrell détaille avec orgueil la manière dont il aurait abusé de la confiance des Européens, pour les faire acheter des armes pour l'Ukraine, et des armes létales, dès le début de l'Opération militaire russe.

Borrel n'était, en effet, pas satisfait de ce que le Fonds de la paix ne serve qu'à financer le Mozambique ou le Mali, il voulait que les Européens financent également le conflit en Ukraine, comme le demandait l'OTAN, comme l'exigeaient les Etats-Unis. Il est alors très fier de l'argument avancé pour faire craquer le consensus contre l'achat d'armes létales et conduire les pays membres à envoyer des fonds en ce sens au Fonds de la paix : *« Expliquez-moi cela ? Parce que nous ne fournissons pas d'armes létales ? Eh bien, nous ne fournissons pas d'armes létales, parce qu'il n'y a pas de guerre. Mais si c'est une guerre, ils ont besoin d'armes mortelles, n'est-ce pas ? »*

Il ne fallut pas trop forcer pour convaincre les élites européennes, particulièrement atlantistes. Restait cependant un détail technique, juridique, à liquider, pour que tout ce petit monde ait la conscience tranquille : ce Fonds pour la paix ne peut être utilisé pour acheter des armes au titre du budget commun, selon l'art. 41.2 du traité de Lisbonne. Ce Fonds avait été créé en 2021 pour éviter le développement des conflits armés et n'avait jamais été utilisé pour acheter des armes, avant la décision de soutenir militairement le conflit en Ukraine.

Qu'à cela ne tienne, Borrell a simplement déclaré que ce Fonds ne faisait pas partie du budget officiel de l'UE, donc l'art. 41.2 ne pouvait être une barrière. Il n'est rien de plus simple, que de convaincre les convaincus. Chacun a applaudi et est rentré chez soi préparer ses achats d'armes, la conscience rangée à plus tard.

Ceci est largement confirmé par le rapport de l'audition à huis-clos du vice-amiral Hervé Bléjean, directeur général de l'état-major de l'Union européenne, devant l'Assemblée nationale le 16 novembre 2022. En voici quelques passages intéressants. *« Dès le 26 février 2022, dans le but de faciliter l'échange d'informations entre les États membres et les forces armées ukrainiennes, et de s'assurer ainsi que l'effort en livraison de matériel consenti par les États membres était bien adapté à ce que demandent les Ukrainiens, j'ai établi au sein de l'état-major de l'Union européenne une plateforme d'échange d'information (en anglais : CHC, pour « Clearing House Cell »), dédiée au recensement des besoins et priorités exprimés par les Ukrainiens, d'une part, et de l'offre en matériel des États membres et de leurs partenaires, d'autre part. »*

Le 26 février, notez bien la date. Donc, deux jours après le début des opérations. Inutile de dire, que Borrell n'a pas dû trop forcer pour convaincre les pays membres, qui étaient déjà sommés de participer à l'aide militaire. Les déclarations fanfaronnes de Borrell servent surtout à donner un voile « européen » à une décision, manifestement prise ailleurs, mais qui doit être légitimée localement.

Et le mécanisme a été immédiatement mis en place :

« Avec l'appui de la CHC, j'exerce également la responsabilité de décider de l'éligibilité des aides fournies par les États membres à un remboursement par le comité de la Facilité européenne pour la paix. Ce remboursement est conditionné, d'une part à la confirmation de la réception de ces aides dans les centres de distribution ou à leur destination ; d'autre part à leur adéquation aux priorités fixées par les autorités ukrainiennes.

En huit mois, la CHC a reçu un peu plus de 4,7 milliards d'euros de demandes de remboursement de la part de 22 États membres, dont la France. Jusqu'à présent, j'ai approuvé comme éligibles au remboursement 4,066 milliards d'euros d'équipements militaires létaux (représentant 90 % du matériel fourni) ou non létaux

Le Conseil de l'Union européenne a jusqu'à présent débloqué 6 paquets de 500 millions d'euros (les 28 février, 23 mars, 13 avril, 23 mai, 21 juillet et 17 octobre) pour la livraison de l'Ukraine en équipement militaire, pour un total de 3,1 milliards d'euros, incluant 2,82 milliards d'euros d'équipements létaux, 180 millions d'euros d'équipements non létaux et 100 millions d'euros liés au report sur les équipements non létaux des États ne voulant pas fournir d'équipements létaux. La France a participé à chacun de ces paquets de 500 millions d'euros à hauteur de 90 millions d'euros. »

Manifestement, tout est prévu pour financer ce conflit, quel qu'en soit le prix, et la France est l'un des pays, qui participe le plus : *« Dans la situation la plus défavorable, c'est-à-dire si la guerre devait continuer sur le même rythme qu'aujourd'hui toute l'année 2023, un paquet de 500 millions d'euros serait encore nécessaire toutes les six semaines en 2023, pour un total de 900 millions d'euros pour la France.*

Les chiffres de la participation française sont pour l'instant retenus par le ministère des armées, mais la France fait partie des dix pays les plus dépensiers en fourniture d'équipement militaire à l'Ukraine, et parmi les cinq à six pays les plus engagés financièrement du continent européen, Royaume-Uni compris. »

L'emballement guerrier pose des problèmes financiers, les Etats vont devoir revoir à la hausse les dépenses, car le budget européen n'a pas été prévu pour une véritable guerre : *« En seize mois, 52 % du budget 2021-2027 de la Facilité européenne pour la paix a été dépensé. Si on y ajoute les dépenses que j'ai déclarées comme éligibles au remboursement, les trois quarts de ce budget ont été engagés. Enfin, avec l'ensemble des dépenses prévues pour 2023, ce budget aura été consommé à 82 %, alors qu'il restera quatre années à couvrir. La Facilité est donc déjà presque à court de budget. Elle n'a pas été conçue pour rembourser aux États membres des dons d'armement pour soutenir une guerre de haute intensité.*

Des crispations politiques apparaissent déjà entre les contributeurs et les dépensiers, du fait de l'écart entre l'éligibilité au remboursement de certains États et la quote-part de leur participation au budget de la FEP, ou en raison du rythme actuel de consommation des crédits, bien supérieur aux perspectives initiales. La Pologne, qui a donné pour plus de 1,5 milliard d'euros de matériel (principalement des chars de fabrication soviétique) paye ainsi une part très faible, de sorte que ce sont les États payant une part plus importante (la France et l'Allemagne notamment) qui financeront ce don. »

C'est bien pour remédier à ce risque, qu'un nouveau mécanisme militaire a été mis en place au sein de l'UE, à savoir la mission EUMAM UA, pour directement former les forces militaires ukrainiennes – puisque le conflit est prévu pour durer et que les armes envoyées deviennent de plus en plus sophistiquées : *« Fin août, à Prague, lors d'un conseil informel des ministres de la défense, les 27 États membres ont convenu de mettre en place une mission de politique de sécurité et de défense commune (PSDC) pour assister et former les armées ukrainiennes. La décision d'établir une mission d'entraînement nommée European Union Military Assistance Mission (EUMAM) Ukraine a été adoptée un mois et demi plus tard, le lundi 17 octobre, au cours du conseil des affaires étrangères. (…) L'objectif de court terme pour les Ukrainiens est de mettre sur pied trois nouveaux corps d'armée d'ici mars 2023, pour un volume estimé de 75 000 hommes, afin de pouvoir prendre l'initiative des opérations au printemps prochain. »*

Et cela a un coût : *« Le coût de fonctionnement du projet EUMAM Ukraine est estimé à 106,7 millions d'euros. Par rapport aux coûts communs habituels, son périmètre a été élargi, par exemple au transport des soldats entraînés. Une mesure d'assistance particulière, dotée dans un premier temps de 16 millions d'euros, viendra en appui de EUMAM pour l'achat du matériel létal nécessaire comme les munitions d'entraînement. Une mesure de 45 millions d'euros couvrira les besoins de fourniture de matériel non létal, indépendamment des mesures d'assistance gérées par la Clearing House Cell. »*

L'UE est bien partie prenante au conflit en Ukraine, ce qui veut dire que les pays membres sont eux aussi partie au conflit. Par pleutrerie de leurs élites, sans le consentement des peuples, qui sortent de plus en plus dans les rues pour le faire savoir. Borrell déclarait à Munich, fier de son œuvre : *« Les États membres ont décidé d'utiliser ce fonds pour armer l'Ukraine (3,6 milliards d'euros). Et les États membres chacun de leur côté, certains beaucoup, d'autres moins, ont également fourni un soutien militaire, pour atteindre au total 12 milliards d'euros. Et ceci est une réalisation majeure. C'est la première fois que nous faisons cela. Nous avons brisé un tabou. Et il est très important de continuer à le faire.*

Nous sommes l'entraîneur le plus important de l'armée ukrainienne. D'ici la fin de l'année, 30 000 soldats ukrainiens seront entraînés par notre mission d'assistance militaire de l'UE. Je n'entrerai pas dans plus de détails, mais c'est ce que nous avons fait. »

L'UE annonce encore 45 millions de ce Fonds de la guerre à la Pologne, pour entraîner de nouveaux Ukrainiens et en faire des soldats – tant qu'il reste des habitants en Ukraine, pourquoi s'en priver.

Pendant ce temps, de hauts responsables américains se rendront en Europe de l'Est cette semaine, afin notamment de reprendre en main ceux qui n'ont pas « bien » voté la résolution anti-russe à l'ONU, puisque beaucoup, comme le Kazakhstan ou l'Arménie, se sont abstenus … La Secrétaire au Trésor est à Kiev, quand Blinken, le Secrétaire d'Etat, il doit arriver au Kazakhstan, pour réorienter la ligne politique du pays.

Nous risquons de nous diriger tout doucement vers un conflit de grande ampleur, notamment en raison de l'inexistence politique du Continent européen, qui ne joue pas son rôle de tampon face au fanatisme atlantiste.

Afrique Asie 05 mars 2023

Lula flirte avec Moctezuma



Symbole de domination. Le président Lula avec la main de Joe Biden sur son épaule

Par Pepe Escobar

L'attitude de Lula à l'égard des États-Unis semble relever de la collaboration. Sa condamnation de l'opération militaire spéciale de la Russie frappe une note de discorde dans l'alliance multipolaire.

Moctezuma a été le dernier empereur de facto des Aztèques. On sait que sous son règne, l'empire aztèque a atteint son apogée en termes d'activité expansionniste, de réformes politiques et de construction d'infrastructures. D'autre part, selon la version la plus populaire, Moctezuma s'est rendu sans résistance aux nouveaux arrivants espagnols, trahissant son peuple, et a ensuite aidé les colonisateurs européens à régner jusqu'à sa mort.

La biographie de Moctezuma fait l'objet d'une intense controverse parmi les historiens sérieux, et une grande partie de ce qui est connu et enseigné dans les cours d'histoire est basée sur des documents écrits par les colonisateurs eux-mêmes. Quoi qu'il en soit, c'est précisément l'image de Moctezuma telle que décrite par ses conquistadors qui nous intéresse dans cette analyse.

Lors de son deuxième voyage officiel, le président Lula s'est rendu aux États-Unis. L'ambassadeur brésilien à Washington, un Olavo-bolsonariste notoire qui continue inexplicablement à occuper son poste, a pris des vacances pendant le voyage présidentiel et n'a pas reçu Lula à l'aéroport. Caprice bolsonariste ou veto de la Maison Blanche ? Nous ne le saurons jamais avec certitude. En revanche, même s'il a été snobé par son propre peuple, Lula a été reçu en grande pompe par l'administration Biden. Le langage corporel de Lula et de son entourage, en général, montrait une jubilation rarement vue chez les hommes d'État qui commandent des puissances économiques du calibre du Groupe du Brésil, de la Russie, de l'Inde, de la Chine et de l'Afrique du Sud (BRICS).

Les détails de ce qui a été réellement discuté commencent à être connus, mais les déclarations de Lula lors de sa conférence de presse avec Biden ont certainement fait sourciller. Lula a condamné l'opération militaire spéciale russe en Ukraine, réaffirmant les critiques qu'il avait déjà formulées aux côtés de Alberto Fernandez lors de sa visite en Argentine en janvier, montrant ainsi qu'il ne maîtrisait pas vraiment le sujet. Voici l'extrait de la déclaration conjointe : *« Les deux dirigeants ont également examiné un large éventail de questions mondiales et régionales d'intérêt commun. Les deux présidents ont déploré la violation par la Russie de l'intégrité territoriale de l'Ukraine et l'annexion de certaines parties de son territoire, qui constituent des violations flagrantes du droit international, et ont appelé à une paix juste et durable. Les dirigeants se sont dits préoccupés par les effets globaux du conflit sur la sécurité énergétique et alimentaire, en particulier dans les régions les plus pauvres de la planète, et ont exprimé leur soutien au fonctionnement intégral de l'Initiative céréalière de la mer Noire. Les présidents Lula et Biden ont l'intention de renforcer la coopération au sein des institutions multilatérales, notamment dans le cadre de la prochaine présidence brésilienne du G20. Les deux dirigeants ont exprimé leur intention de travailler ensemble à une réforme significative du Conseil de sécurité des Nations Unies, par exemple en élargissant cet organe pour y inclure des sièges permanents pour les pays d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes, afin de le rendre plus représentatif des membres des Nations Unies et d'améliorer sa capacité à répondre plus efficacement aux questions les plus urgentes liées à la paix et à la sécurité mondiales. »*

En diplomatie, les mots et les gestes sont très importants. Et Lula continue d'insister sur un récit qui lui est propre, selon lequel la Russie a commis une erreur et n'aurait pas dû entrer en Ukraine et annexer les territoires visés par les nazis au pouvoir à Kiev, mais plutôt négocier une solution pacifique au conflit. Même après les interviews de Merkel et Hollande, dans lesquelles ils admettent toute la farce mise en scène dans les accords de Minsk visant à armer l'Ukraine, sans parler des innombrables preuves et témoignages de crimes de guerre, ainsi que des abus et de la suppression des droits, perpétrés contre la population ukrainienne russophone depuis le coup d'État du Maïdan en 2014.

Et ces faits de base, qui sont désormais notés en permanence dans le manuel de tout analyste géopolitique un minimum sérieux, ne composent pas à eux seuls le tableau complet. Dans le tableau panoramique de la situation géopolitique contemporaine, nous avons le déclin vertigineux de l'Empire anglo-saxon, entraînant avec lui ses vassaux européens, l'OTAN et son ordre international fondé sur des règles. Le déclin inexorable du dollar, de l'euro et des autres monnaies du panier impérial est à ce stade inévitable. L'opération militaire spéciale russe en Ukraine n'est que la première salve d'un conflit beaucoup plus large et intense à venir, impliquant la Chine, l'Iran et d'autres pays du Sud mondial qui se coordonnent pour consolider l'ordre multipolaire à l'écart de l'agenda impérial américain. En d'autres termes, le tableau est celui d'un changement systémique.

Lula ne le perçoit-il pas ? Il est difficile de conclure à partir de ses déclarations et de ses premières actions. Par exemple, pendant la visite de Lula aux États-Unis, le Brésil a refusé aux navires iraniens l'accès aux ports brésiliens sans aucune raison convaincante.

Pour en revenir au communiqué conjoint, nous avons des références à la gestion conjointe de l'Amazonie, pour prévenir le changement climatique, le Brésil signalant sa volonté de céder sa souveraineté sur la région en échange de l'accès à des fonds dérisoires par rapport à son propre potentiel économique et offerts par des pays de tradition colonialiste, aujourd'hui en grande difficulté économique.



Moctezuma fait face à Cortes

Et bien sûr, les inévitables myriades de platitudes sur la démocratie, comme si les régimes démocratiques en place au Brésil et aux États-Unis étaient comparables. La mention de l'invasion du Congrès insinue une naïveté troublante. Le président brésilien ignore-t-il qu'il s'agissait d'une répétition du Maïdan tropical préparée par les États-Unis ?

Ainsi, au cours des premiers mois de son gouvernement, Lula se révèle être un dirigeant confus et vacillant, incapable de définir une politique économique intérieure pour remettre le pays sur les rails, distrait par des questions identitaires superficielles, ainsi qu'erratique et mal conseillé quant au rôle géopolitique du Brésil au sein des BRICS+ et du Sud mondial multipolaire.

Rien de tout cela n'est surprenant si l'on considère la profonde infiltration impériale de la gauche brésilienne, via les ONG et les entités connexes, dûment financée par la NED, l'USAID et la Fondation Soros. Bon nombre des ministres actuels ont en fait été catapultés dans la vie publique à partir de cet environnement. Une autre force importante dans ce jeu se niche au sein du propre parti de Lula, le PT. Il s'agit des atlantistes brésiliens, la cinquième colonne indigène, qui se battent sans relâche pour transformer le PT en une branche du parti démocrate américain. Un exemple de la façon dont les membres de cette aile « pensent » peut-être trouvé ici.

Il est encore tôt, mais grâce aux actions d'un Lula accablé par un bolsonarisme endémique et malavisé, et sous la pression de ses co-partenaires de la cinquième colonne, le Brésil est maintenant le premier et le seul pays BRICS+ à critiquer la Russie en raison de l'opération spéciale en Ukraine. Cette situation place le pays dans une position défavorable dans le Sud mondial et limite considérablement son influence diplomatique. En outre, elle invalide toute possibilité de médiation du Brésil dans le conflit en question, générant des tensions inutiles au sein des BRICS+.

Par ailleurs, la visite officielle de Lula aux États-Unis, avant qu'il ne se rende chez un partenaire des BRICS, équivaut à une acceptation tacite de la doctrine Monroe, comme l'a récemment mis en perspective le général Laura Richardson du Commandement sud des États-Unis. Lula flirte-t-il avec Moctezuma ?

The Greanville Post March 1, 2023
Traduction Réseau International
4 mars 2023

AVIS DE DIVORCE

Il est important de porter à la connaissance du public en général que le Tribunal Civil de Port-au-Prince a rendu en date du dix-huit Juin deux mille vingt-deux, un jugement admettant le divorce du sieur Joseph Jean Massot LATRY, d'avec son épouse née Marie Presilia MARCELIN pour injures graves et publiques aux torts de l'époux. PRONONÇANT la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les dits époux;
Me. Gertha MARCELIN, Av.-

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée ladite l'action; Admet le divorce du sieur LANDRY FINEUS d'avec son épouse ANNE DENISE ITACY pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse; prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de l'Arcahaie de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers, compense les dépens vu la qualité des parties; commet l'huissier CANAL GABRIEL de ce siège pour la signification de ce jugement, compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous, NELSON CILIUS, Juge en audience civile, ordinaire et publique du jeudi neuf Septembre deux mille vingt-et-un, en présence de Me. JEAN ROLEX MEROVE, Substitut Commissaire de ce ressort et avec l'assistance du sieur MOZART TASSY, Greffier du siège
Me Jan PRIME, Av.-

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après en avoir délibéré conformément à la loi, statuant publiquement et par défaut, sur les conclusions du ministère public, maintient en la forme le défaut octroyé au profit de Madame Alain SYLLA née Woodline BICHOTTE. PRONONCE la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les époux Alain SYLLA née Woodline BICHOTTE
RENVOI les parties par devant l'Officier de l'Etat Civil de la section Est de Port-au-Prince pour les suites de droit. ORDONNE que le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale, COMPENSE les frais et dépens de l'instance.
COMMET l'huissier Johnny JEAN immatriculé au greffe du Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince, pour la signification dudit Jugement
Ainsi jugé et prononcé par nous, Marthel JEAN CLAUDE, Juge en audience ordinaire, publique et civile du mercredi vingt cinq (25) Janvier deux mille vingt trois (2023) en présence de Albert DARELUS, Substitut Commissaire du Gouvernement, représentant du Ministère Public avec l'assistance de Junior Sauvens THELEMAQUE, Greffier du siège
Il est ordonné....etc.....
En foi de quoi.....etc.....

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée ladite l'action; Admet le divorce du sieur EDLIN ESTIMABLE d'avec son épouse JUNETTE JEAN, pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse; prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de l'Arcahaie de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers, compense les dépens vu la qualité des parties; commet l'huissier CANAL GABRIEL de ce siège pour la signification de ce jugement, compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous, NELSON CILIUS, Juge en audience civile, ordinaire et publique du jeudi neuf Septembre deux mille vingt-et-un, en présence de Me. JEAN ROLEX MEROVE, Substitut du Commissaire de ce ressort et avec l'assistance du sieur MOZART TASSY, Greffier du siège
Me Jean PRIME, Av.-

AVIS DE DIVORCE

Il est porté à la connaissance du public en général que le Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince, a rendu en date du jeudi huit Décembre deux mille vingt-deux (08 Décembre 2022), un jugement par défaut admettant le divorce de la dame Florence Pierre d'avec son époux Hugues Valentin pour injures graves et publiques aux torts de l'époux et prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux.
Me Jean Charles Av.
Avocat

AVIS

Il est porté à la connaissance du public en général et des intéressés en particulier que le Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince a admis le divorce de la dame Roudy RIVIERE née Emonde CELESTIN, d'avec son époux Roudy RIVIERE en date du vingt et un Janvier deux mille vingt trois. L'officier de l'état civil de la Section Est de Port-au-Prince a été désigné pour la transcription du dispositif dudit jugement signé par le Juge Nelson CILIUS, en présence de Me Jean Rolex MEROVÉ, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance de Me Mozart TASSY,Greffier du siège.
Me. Haturin AUGUSTIN, Av

AVIS DE DIVORCE

Il appert par décision en date du 17 décembre 2021, le Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince a admis le divorce des époux Jean Abnel JEANRISTIN la femme née Marie Antoine FRANCOIS et prononcé la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les dits époux.
L'officier de l'état civil de la section Sud de Port-au-Prince a été désigné pour la transcription du dispositif dudit jugement sur les registres à ce destinés.
Jean Osner PETIT PAPA, Juge, en présence de Me.Eunide LEGERME, faisant office du Ministre Public avec l'assistance de Madame Marie Yolande C. ZETRENNE, greffière du siège.
Par ordre de publication: Jean Eugène ELASCO, av

AVIS DE DIVORCE

Il est important de porter à la connaissance du public en général que le Tribunal Civil de Port-au-Prince a rendu en date du dix-huit Juin deux mille vingt-deux, un jugement admettant le divorce du sieur Joseph Jean Massot LATRY, d'avec son épouse née Marie Presilia MARCELIN pour injures graves et publiques aux torts de l'époux. PRONONÇANT la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les dits époux;
Me. Gertha MARCELIN, Av.-

Suite de la page (9)



During Lula's recent trip to Washington, DC, his discussion with President Joe Biden of "shared values" is ominous

have "welcomed" Henry's Dec. 21 Accord while the Organization of American States (OAS) calls it an "important step forward."

CELAC and CARICOM both received Henry as Haiti's legitimate leader at their meetings in January and February respectively. CARICOM met in Haiti with civil society groups and political parties, including Montana Accord leadership, a week later. Holness led the delegation that spent only one day in Haiti listening to the concerns of these groups.

The Dec. 21 Accord does not represent a real broadening of consensus. Henry's own party, the PHTK, does not support it, along with other parties like Lavalas and the new coalition announced by Pitit Desalin leader Moise Jean-Charles. This coalition includes UNIR, GREH, the PHTK, MOPOD, LAPEH, Kontrapèpla, and the OPL.

On Jan. 30, Montana's designated Prime Minister, Steven Benoît, resigned. Montana spokesperson Jacques Ted Saint Dic called Benoît's resignation a "great sacrifice" that will "open up negotiation" so all parties can participate.

The move seems to have failed to gain Washington's favor, and Montana spokesperson Jacques Ted Saint Dic seems to realize this. During a recent interview on Magik 9, Saint Dic did a complete reversal on his earlier claims that the U.S. has a "powerful and important role" to play "in helping get democracy back on track in Haiti." In the interview, he said Montana is "an opposition force to international power," saying "the Americans hold the real power in Haiti '' and that "Montana intends to seize power through negotiation, through social and citizen mobilization."

Is there any hope for solidarity with Haiti from CELAC and CARICOM?

The recent change in leadership at CELAC may work in favor of Haitians. Argentina's President Fernandez was replaced by Ralph Gonsalves, Prime Minister of Saint Vincent and the Grenadines. Gonsalves has been adamant that "any intervention in Haiti must have the buy-in of Haitian stakeholders." He also acknowledges that "that many Haitians do not recognize the present Haitian Government of Prime Minister Dr Ariel Henry."

Gonsalves is reluctant to support any kind of intervention while Henry is in power. Commenting in December 2022 on the possibility of a CARICOM-led intervention he said "fundamentally, any CARICOM Mission in Haiti must first be predicated upon a political/governance solution crafted by the Haitian stakeholders consequent upon an inclusive dialogue between them."

"Above all" Gonsalves continued, "Haitians must devise their solutions and lead the process themselves – representatives of all the Haitian people, not merely a government which lacks legitimacy and effectiveness."

Gonsalves also hopes "to see the end of colonialism in our Caribbean." His anti-colonial views are centered on a desire to see Caribbean nations still under the yolk of the British Commonwealth to embrace Republican-style government. Gonsalves said he wants to see that "all or most of the independent CARICOM countries will move from a monarchical to a republican system."

Writing for *Pressenza*, Javier Tolcachier, a researcher from the World Centre of Humanist Studies, hopes Gonsalves' focus on decolonization will facilitate a sense of urgency for "safeguarding the self-determination of the Haitian people, currently under attack by foreign intervention and Henry's de facto government." Tolcachier also sees Gonsalves as a potential advocate for Haitian sovereignty and democracy in Haiti.

Gonsalves first diplomatic visit as CELAC's President is to meet with Venezuelan President Nicholas Maduro. Venezuela and Cuba have traditionally supported Haitian sovereignty and democracy. Maduro's statements at the CELAC Summit against interventionism will likely be amplified under Gonsalves' leadership, along with the pleas of Haitians to the region for respect for their sovereignty and show solidarity with them.

In an open letter to CARICOM leaders, BAI director and human rights lawyer Mario Joseph wrote that Haitians "would be deeply saddened to see our CARICOM brothers and sisters come here to arbitrarily shoot, massacre and arrest protesters and support a repressive government at the behest of powerful countries that gained their status through the Atlantic slave trade."

"We want CARICOM to insist once again that the international community stop supporting an unconstitutional and imposed regime and allow Haitians to find a democratic and lasting solution to our political crisis," he continued.

Joseph said Haitians "do not want our CARICOM brothers and sisters to come with arms to help powerful countries impose a repressive regime on us. We want our sisters and brothers to come in solidarity, with respect and democratic principles."

The risk in allowing Washington and the CORE group to "support the PNH" was apparent when former U.S. Ambassador to Haiti Pamela White, in the Dec.2 *Washington Post,* explained her plan for the Biden administration to send "2,000 armed law enforcers" to Haiti. To avoid the optics of thousands of armed U.S. soldiers landing in Haiti, White proposed that Washington "send in a couple of hundred at a time, over six months, with little fanfare."

A small brigade of foreign "law enforcers" or "advisors" could grow exponentially to if they clash with Haitians.

The number of PNH officers has dropped below 10,000, with many more trying to emigrate out of Haiti. To further complicate the situation, one report estimated that over half of current PNH officers collaborate with gangs or vigilance brigades. Haitian police are also chronically underpaid, leading many to work for private security companies. In 2012, an estimated 12,000 Haitians worked form private security firms for wealthy Haitians who can afford to foot the bill. Since then, the number has grown.

Were a "multinational force" organized under the banner of CARICOM, the OAS, or a "coalition of the willing," it remains unclear how that "support" would be staffed. The small number of Caribbean and Latin American countries who endorse a "multinational force" to "support the PNH" do not appear to have the resources or troops to accomplish the mission.

Who would lead the intervention?

This "multinational force" has no nation willing to lead it, as Brazil led the MINUSTAH. Holness' leadership of the Feb. 27 CARICOM delegation to Haiti suggests that Jamaica might accept the role.

Washington understands the importance of having a Latin American or Caribbean front on an intervention in Haiti. In a recent interview with Devex, a U.S. State Department spokesperson said that Washington has not given up on the idea of an international force for Haiti and that it continues to urge countries to participate: "Once a lead nation is identified, we expect to work with them and Ecuador, our new UN Security Council partner on Haiti issues, to draft a UN Security Council resolution authorizing this mission." Nonetheless, a Security Council veto from Russia is possible.

While a few CARICOM leaders have independently endorsed a military intervention in Haiti, Lula's position might sway many others.

During Lula's recent trip to Washington, DC, his discussion with President Joe Biden of "shared values" is ominous. Lula has, however, refused to support the escalation of Washington's proxy war in Ukraine and called for peace, thus aligning with his BRICS allies. If Lula leans towards intervention in Haiti, Gonsalves' position may work to counterbalance Brazil's influence on the region's leaders.

Travis Ross is a teacher based in Montreal, Québec. He is also the co-editor of the Canada-Haiti Information Project at canada-haiti.ca. Travis has written for Haiti Liberté, Black Agenda Report, TruthOut, and Rabble.ca. He can be reached on Twitter.

PAR CES MOTIFS

Sur les conclusions conformes du Ministère Public, le Tribunal maintient le défaut requis et octroyé à la barre contre la partie défenderesse, admet le divorce des époux le sieur Leger Jean Willy d'avec son épouse la femme née Maricia Café; Prononce en conséquence, la dissolution des liens matrimoniaux existant entre eux pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse aux termes de l'article 217 du Code Civil, ordonne à l'officier de l'Etat Civil de la Croix-des-Missions de transcrire dans les registres à ce destiné le dispositif dudit Jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidien s'éditant à la Capital sous peine de dommage et intérêt envers les tiers s'il y échet; Ordonne aussi à la dame Maricia Café de reprendre son nom de jeune fille; Commet Baqui Ernso Jean , l'huissier de ce siège pour la signification de cette décision; Compense les dépens

Ainsi jugé et Prononcé par nous, Me Paul Wesley, Juge à l'audience civile de divorce ordinaire et publique du mercredi onze (11) Janvier deux Mille vingt trois (2023); en présence de Me Gédéon Jumel Marie Lucile Merilan faisant office du Ministère public avec l'assistance citoyen Daniel Adrien, Greffier

Il est ordonné....etc....

En foi de quoi...etc.....

Daniel Adrien, Greffier du siège

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, sur les conclusions conformes du Ministère Public, maintient le défaut octroyé contre les défendeurs à l'audience précité, pour le profit dit que l'action introduite par les demandeurs est juste et fondée; Dit que les héritiers de feue Anne Marie SIMON, à savoir: Vladimir Altene BLAIN, Yves Marc BLAIN, Daniel FAUSTIN sont seuls et uniques propriétaires incommutables et exclusifs, par titre et par prescription de la portion de terre ci-dessus décrite, localisée et spécifiée; Dit que c'est sans droit ni qualité que l'assigné Serge EDOUARD a envahi, occupé et vendu à des tiers la propriété des requérants ; Déclare nulle, de Nullité Absolue et radicale la vente de toutes parcelles ou portion de terre faites par l'ajourné Serge EDOUARD à des tiers sur la propriété des requérants; Ordonne en conséquence

le déguerpissement de ces derniers et de tous leurs acquéreurs, ayant-droit et ayant-cause et de tous les occupants se trouvant sur ladite propriété de manière illégale et arbitraire; Ordonne également la démolition de toutes les constructions généralement quelconques érigées sur ladite propriété; Accorde l'exécution provisoire sans caution du présent jugement sur le chef du déguerpissement et de la démolition vu qu'il y a titre authentique, ce nonobstant toutes voies de recours; Condamne solidairement le défendeur, l'un pour l'autre à cinquante mille gourdes de dommages et intérêts et également aux frais et dépens de la procédure; Commet l'huissier Romuald GRAND-PIERRE de ce siège pour la signification du présent jugement.-

Ainsi jugé et prononcé par nous, Gérard Belony Dominique, Juge, en audience Civile, ordinaire

et publique du mercredi trente et un janvier deux mille dix-huit, en présence de Me Pelage

Félicité Ernst, Substitut du Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance du greffier du siège Jean Carlo Mars.

Il est ordonné....etc....

En foi de quoi...etc....

Mes: Mauril RISMOND, Av

Mario BEAUVOIR , Av

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, sur les conclusions conformes du Ministère Public, maintient le défaut octroyé contre les défendeurs à l'audience précité, pour le profit dit que l'action introduite par les demandeurs est juste et fondée; Dit que les héritiers de feue Anne Marie SIMON, à savoir: Vladimir Altene BLAIN, Yves Marc BLAIN, Daniel FAUSTIN sont seuls et uniques propriétaires incommutables et exclusifs, par titre et par prescription de la portion de terre ci-dessus décrite, localisée et spécifiée; Dit que c'est sans droit ni qualité que l'assigné Admicha PEYON a envahi, occupé et vendu à des tiers la propriété des requérants ; Déclare nulle, de Nullité Absolue et radicale la vente de toutes parcelles ou portion de terre faites par l'ajourné Admicha PEYON à des tiers sur la propriété des requérants; Ordonne en conséquence

le déguerpissement de ces derniers et de tous leurs acquéreurs, ayant-droit et ayant-cause et de tous les occupants se trouvant sur ladite propriété de manière illégale et arbitraire; Ordonne également la démolition de toutes les constructions généralement quelconques érigées sur ladite propriété; Accorde l'exécution provisoire sans caution du présent jugement sur le chef du déguerpissement et de la démolition vu qu'il y a titre authentique, ce nonobstant toutes voies de recours; Condamne solidairement le défendeur, l'un pour l'autre à cinquante mille gourdes de dommages et intérêts et également aux frais et dépens de la procédure; Commet l'huissier Romuald GRAND-PIERRE de ce siège pour la signification du présent jugement.-

Ainsi jugé et prononcé par nous, Gérard Belony Dominique, Juge, en audience civile, ordinaire et publique du mercredi trente et un janvier deux mille dix-huit, en présence de Me Pelage

Félicité Ernst, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance du greffier du siège Jean Carlo Mars.

Il est ordonné.... etc...

En foi de quoi....etc....

Mes: Mauril RISMOND, Av

Mario BEAUVOIR, Av

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, sur les conclusions conformes du Ministère Public, maintient le défaut octroyé contre les défendeurs à l'audience précité, pour le profit dit que l'action introduite par le demandeur est juste et fondée; Dit que le sieur Jean D. ROCHNER seul et unique propriétaire incommutable et exclusif, par titre et par prescription de la portion de terre ci-dessus décrite, localisée et spécifiée; Dit que c'est sans droit ni qualité que les assignés Sony

LOUIMENE, Sony JEAN PIERRE et Lophane JEAN JOSEPH ont envahi, occupé et vendu à des tiers la propriété du requérant; Déclare nulle, de Nullité Absolue et radicale la vente de toutes parcelles ou portion de terre faites par les ajournés à des tiers sur la propriété du requérant; Ordonne en conséquence le déguerpissement de ces derniers et de tous leurs acquéreurs, ayant-droit et ayant-cause et de tous les occupants se trouvant sur ladite propriété de manière illégale et

Ordonner également la démolition de toutes les constructions généralement quelconques érigées sur ladite propriété ; Accorde l'exécution provisoire sans caution du présent jugement sur le chef du déguerpissement et de la démolition vu qu'il y a titre authentique, ce nonobstant toutes voies de recours; Condamne solidairement les défendeurs, l'un pour l'autre à cinquante mille gourdes de dommages et intérêts et également aux frais et dépens de la procédure; Commet l'huissier Romuald GRAND-PIERRE ce siège pour la signification du présent jugement.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Gérard Belony Dominique, Juge, en audience Civile, ordinaire et publique du mercredi onze Avril deux mille dix-huit, en présence de Me Pelage Félicité Ernst, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance du greffier du siège Jean Carlo Mars.

Il est ordonné.....etc...

En foi de quoi...etc....

Mes: Maurici RISMOND, Av

Mario BEAUVOIR , Av

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après en avoir délibéré au vœu de la loi et sur les conclusions conformes du Ministère Public, accueille l'action de la demanderesse, la dame née Cassiana CADET, en la forme; Maintient le défaut faute de comparaitre octroyé à l'audience du vendredi quinze Mai deux mille vingt contre le sieur Pierre POLIDOR; admet en conséquence le divorce de la dame Cassiana CADET, d'avec son époux Pierre POLIDOR, pour injures graves et publiques; faits prévus à l'article 21 du Code Civil haïtien; Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux exclusifs de l'époux, ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de l'Arcahaie, de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capital, sous peines de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet, compense les dépens vu la qualité des partie; Commet l'huissier Clerbrun FAURE de ce siège pour la signification du jugement Rendu de Nous, Me. Gerty Léon ALEXIS, Juge au Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince, en audience Civile, Publique et ordinaire du vendredi vingt-deux Mai deux mille vingt, en présence du Substitut du Commissaire du Gouvernement, Me. Raymond Pascale AMENAIDE faisant office du Ministère Public, et avec l'assistance de Me. Jean Serge DUVERT, Greffier du siège

Me, PRIME, Av.-

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen sur les conclusions du Ministère Public, entendu maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit, déclare fondée la dite action, admet en conséquence le divorce du sieur Rony DUPITON d'avec son épouse née Verne Venia MONCHER, pour injures graves et publiques, aux torts de l'épouse; prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux ; Ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de la Section Sud de Port-au-Prince de transcrire dans ses registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet; Commet l'huissier Canal GABRIEL, de ce Tribunal pour la signification de ce jugement.

AINSI JUGE et prononcé par nous, Me. Nelson CILIUS, juge à l'audience Civile. Ordinaire et publique en date du quatre mai deux mille vingt-deux, en présence de Me. Jean Rolex

MEROVE, substitut commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du greffier Me. Mozart TASSY.

Il est ordonné etc...

En foi de quoi etc...

Me. Ingrid KARLINE Officier d'état civil

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après en avoir délibéré au vœu de la loi et sur les conclusions conformes du Ministère Public, accueille l'action du requérant pour être juste et fondée. Maintient le défaut requis et octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée. Pour le profit, déclare fondée la dite action: Admet le divorce du sieur Félix Rodaine Derisca d'avec son épouse la dame née Menia François pour incompatibilité de caractères aux torts de l'épouse: Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existants entre lesdits époux: Ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de Mirebalais de transcrire dans les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages et intérêts envers les tiers si le cas y échet: Commet un huissier de ce Tribunal pour la signification du présent jugement, Compense les dépenses en raison de la qualité des parties.

Ainsi jugé et prononcé par nous. Me Sorel DUMORNAY, Mag. Doyen du Tribunal de Première. Instance de Mirebalais, juge en audience publique, ordinaire et civile du 27 mai 2022. An 219° de l'Indépendance en présence de Me Jean Thomas LANS, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort, assisté de Yvon Dominique Monnay, greffier de siège.

Il est ordonné.....etc...

En foi de quoi.....etc....

Yvon Dominique Monnay, Greffier

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, sur les conclusions conformes du Ministère Public, Maintient le défaut octroyé contre les défendeurs à l'audience précitée, pour le profit dit que l'action introduite par les demandeurs est juste et fondée; Dit que les héritiers de feue Anne Marie SIMON, à savoir: Vladimir Altene BLAIN, Yves Marc BLAIN, Daniel FAUSTIN sont seuls et uniques propriétaires incommutables et exclusifs, par titre et par prescription de la portion de terre ci-dessus décrite, localisée et spécifiée; Dit que c'est sans droit ni qualité que les assignés Tronty Jean Jacques et Erick Jean Jacques ont envahi, occupé et vendu à des tiers la propriété des requérants ; Déclare nulle, de Nullité Absolue et radicale la vente de toutes parcelles ou portion de terre faites par lesdits ajournés à des tiers sur la propriété des requérants; Ordonne en conséquence le déguerpissement de ces derniers et de tous leurs acquéreurs, ayant-droit et ayant-cause et de tous les occupants se trouvant sur ladite propriété de manière illégale et arbitraire; Ordonne également la démolition de toutes les constructions généralement quelconques érigées sur ladite propriété; Accorde l'exécution provisoire sans caution du présent jugement sur le chef du déguerpissement et de la démolition vu qu'il y a titre authentique, ce nonobstant toutes voies de recours; Condamne solidairement les défendeurs, l'un pour l'autre à cinquante mille gourdes de dommages et intérêts et également aux frais et dépens de la procédure; Commet l'huissier Romuald GRAND-PIERRE de ce siège pour la signification du présent jugement.-

Ainsi jugé et prononcé par nous, Gérard Belony Dominique, Juge, en audience Civile, ordinaire et publique du mercredi trente et un janvier deux mille dix-huit, en présence de Me Pelage Félicité Ernst, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance du greffier du siège Jean Carlo Mars

Il est ordonné....etc....

En foi de quoi... etc...

Mes: Mauril CÍRISMOND, Av

Mario BEAUVOIR, Av

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, sur les conclusions conformes du Ministère Public, Maintient le défaut octroyé contre les défendeurs à l'audience précité, pour le profit dit que l'action introduite par les demandeurs est juste et fondée; Dit que les héritiers de feue Anne Marie SIMON, à savoir: Vladimir Altene BLAIN, Yves Marc BLAIN, Daniel FAUSTIN sont seuls et uniques propriétaires incommutables et exclusifs, par titre et par prescription de la portion de terre ci-dessus décrite, localisée et spécifiée ; Dit que c'est sans droit ni qualité que les assignés

Faublas MARCUS et la dame Magalie HABITANT ont envahi, occupé et vendu à des tiers la propriété des requérants; Déclarer nulle, de Nullité Absolue et radicale la vente de toutes parcelles ou portion de terre faites par les ajournés Faublas MARCUS et la dame Magalie

HABITANT à des tiers sur la propriété des requérants; Ordonne en conséquence le

déguerpissement de ces derniers et de tous leurs acquéreurs, ayant-droit et ayant-cause et de tous les occupants se trouvant sur ladite propriété de manière illégale et arbitraire; Ordonne également la démolition de toutes les constructions généralement quelconques érigées sur ladite propriété; Accorde l'exécution provisoire sans caution du présent jugement sur le chef du déguerpissement et de la démolition vu qu'il y a titre authentique, ce nonobstant toutes voies de recours ; Condamne solidairement les défendeurs, l'un pour l'autre à cinquante mille gourdes de dommages et intérêts et également aux frais et dépens de la procédure; Commet l'huissier

Romuald GRAND-PIERRE de ce siège pour la signification du présent jugement.-

Ainsi jugé et prononcé par nous, Gérard Belony Dominique, Juge, en audience civile, ordinaire

et publique du mercredi trente et un janvier deux mille dix-huit, en présence de Me Pelage

Félicité Ernst, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance du greffier du siège Jean Carlo Mars.

Il est ordonné.....etc....

En foi de quoi....etc....

Mes: Mauril RISMOND, Av

Mario BEAUVOIR

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère public entendu, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée la dite action; Admet en conséquence le divorce des époux Wilguens FIGARO, la femme née Thamara GENESTÉ pour injures graves et publiques aux torts de l'époux. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; Ordonne à l'officier de l'état civil de la Section

Sud de Port-au-Prince à transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent Jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet; Commet l'huissier Jean Joseph Donald CADET pour la signification de ce jugement;

Compense les dépens

Ainsi jugé et prononcé par nous, Marthel JEAN CLAUDE, juge en audience civile, ordinaire et publique du Mercredi dix huit Janvier deux mille Vingt trois, en présence de Me Albert DARELUS, Substitut Commissaire de ce ressort et avec l'assistance du sieur Junior Sauvens

THELEMAQUE, Greffier du siège

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après en avoir délibéré conformément et au vœu de la loi, statuant publiquement et par défaut au nom de la République et à charge d'appel, accueille l'action de la dame Astresolina Romsyl contre la dame Martine Tondreau pour être juste, fondée et constante; maintient le défaut requis et octroyé à l'audience du mardi neuf (09) Août 2022 contre la dame Martine Tondreau pour faute de comparaître, conformément à l'article 49 du CPC; reconnaît que la citée occupe illégalement la maison de la requérante pour faute de paiement; en conséquence résilie le contrat de bail liant les parties; ordonne le déguerpissement de la citée, la dame Martine Tondreau et consorts de la maison de la requérante, située à Carrefour, Lamentin 52, Rue Fabien, # 28, pour faute de qualité; Condamne la dame Martine Tondreau et consorts à vingt mille (20.000) gourdes à payer à titre de dommages-intérêts et la condamne également aux frais et dépens de la procédure; accorde l'exécution provisoire sans caution de cette décision; commet l'huissier du siège Chrisostome Siméon du Tribunal de paix de Carrefour pour la signification de cette sentence.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Michel Forgeas, en audience civile et publique du Mardi 23 Août 2022; An 219ème de l'indépendance, avec l'assistance du greffier, Me Frantz BAZELAIS.

Il est ordonné etc…

En foi de quoi etc..

Pour le Cabinet:

Me Charlo SALOMON, Av

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après avoir délibéré au vœu de la loi et sur les conclusions conformes du Ministère Public, accueille l'action de la demanderesse la dame née Marie Anne BERGEL, en la forme: Maintient le défaut faute de comparaître octroyé à l'audience du vendredi dix-sept juillet deux mille vingt contre le sieur Jean Lyonel JULES admet en conséquence le divorce de ladite dame Marie Anne BERGEL d'avec son époux Jean Lyonel JULES pour injures graves et publiques, faits prévus à l'article 217 du code civil haïtien: prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux, aux torts exclusifs de l'époux: Ordonne à l'officier de l'état civil de la Commune de Pétion-Ville, de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers; Compense les dépens vu la qualité des parties Commet l'huissier Clerbrun FAURE pour la signification du présent jugement.

Rendu de nous, Me Legroise AVRIL, Juge au Tribunal de première instance de Port-au-Prince en la chambre du conseil, en audience civile publique et extraordinaire du vendredi dix sept Juillet deux mille vingt, en présence du Substitut Commissaire, Me Luc PASCAL faisant office du Ministère public, et avec l'assistance de Me Jean Serge DUVERT, Greffier du siège

Il est ordonné....etc....

En foi de quoi....etc....

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée; pour le profit déclare fondée la dite action; Admet en conséquence le divorce du sieur Mackenzy JOSEPH, d'avec son épouse née Gélène JANVIER pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; Ordonne à l'officier de l'état civil de la Section de Port-au-Prince à transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet; Commet l'huissier Jean Joseph Donald CADET pour la signification de ce jugement; Compense les dépens

Ainsi jugé et prononcé par nous, Marthel JEAN CLAUDE, Juge en audience civile, ordinaire et publique du Mercredi dix huit Janvier deux mille Vingt trois, en présence de Me Albert DARELUS, Substitut Commissaire de ce ressort et avec l'assistance du sieur Junior Sauvens THELEMAQUE, Greffier du siège

Il est ordonné....etc.....

En foi de quoi....etc....

Suite de la page (5)

est quasi impossible de revenir dans les mêmes conditions. Et l'individu attend d'avoir les moyens de faire le chemin en sens inverse. Les années passent. Le phénomène du vieillissement s'accélère. Petit à petit, il se résigne à l'idée de renoncer au « rêve du retour ». Il vit des journées de faibles lumières et d'ombres épaisses. Partagées entre les secousses de la nostalgie, de la résignation et de l'insomnie.

L'existence de l'« exilé politique ou économique » est exposée aux failles du tremblement de terre psychologique qui cause des dégâts irréparables dans les organes vitaux. La route de l'expatrié est toujours longue, car il ne sait jamais où il va. Après trente ans, il marche encore… En fait, il est devenu pareil à un train qui ne répond plus aux manœuvres de l'aiguillage. Et cette « aventure injuste » se termine parfois dans un asile psychiatrique. Comme c'en était le cas pour notre défunt ami, Alix Gornail, décédé dans la solitude à Montréal à la fin du mois de septembre 2013.

La plupart des camarades qui marchent dans les bois denses du Brésil jusqu'au Mexique ont abandonné l'université, l'école secondaire, les jardins brûlés sous les rayons ardents du soleil, dans l'espoir de parvenir à respirer un peu d'air frais… Loin de ce pays séquestré par des « enculés » sans âme. Sans conscience. Sans vergogne.

Marc Paillet, dans « Gauche, année zéro », nous a aidés à appréhender le sens véritable de la « démocratie ». Pour cet historien français, elle se caractérise par des manifestations de rue, des échauffourées, des émeutes populaires… Bref, des revendications de toutes sortes…! De manière à expliquer l'injustice sociale, Albert Jacquard [4] paraphrasait Winston Churchill et il ajoutait *« qu'il suffit de partager de bon matin le désarroi de ces familles expulsées, abandonnées à la rue avec leurs enfants encore endormis, pour comprendre qu'il y a quelque chose de pourri dans le royaume qui est le nôtre. »*

Les puissances impériales proesclavagistes ont juré de détruire le peuple haïtien. Elles veulent l'annihiler, le rayer de la carte géographique mondiale, parce que, tant qu'il vivra, il symbolisera le paroxysme de l' « acivilisation » des États esclavagistes, il demeurera le témoignage irrécusable de la cruauté de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne à l'égard des Amérindiens et des Noirs déportés d'Afrique. Il ne faut pas non plus oublier que les États-Unis ont financé les réseaux d'exfiltration des nazis à la fin de la deuxième guerre mondiale. Ainsi que le Vatican. Gerald Steinacher, historien et professeur d'université, en a parlé dans son ouvrage « Les nazis en fuite ». Nous vous référons aussi au livre de Jean-Claude Bauer « Klaus Barbie, la route du rat ». Actuellement, le paysage haïtien est peint avec une palette riche en couleurs sombres des malheurs les plus inimaginables : kidnapping, décapitation, migration, prostitution, rapatriement, famine, viol, épidémie, hystérie, itinérance, psychose, névrose, suicide… C'est dans cette atmosphère d'effondrement social, d'improvisation politique et d'incertitude économique que Le chef du Core Group, Helen Ruth Meagher La Lime, l'autre dame de fer de l'Organisation des nations unies (ONU), plie bagages. La diablesse va laisser derrière elle un peuple déguenillé, humilié dans sa dignité et sa grandeur.

Haïti, tout compte fait, semble incapable de penser, de s'organiser et d'offrir un meilleur avenir à ses habitants qui espèrent toujours voir le soleil se lever à l'Ouest. Ce sont les esprits de la mort qui rôdent dans les quartiers où les individus dessèchent dans la misère et dans la peur. Au cours des six dernières décennies, La République d'Haïti s'est transformée rapidement en un cirque de pauvreté, de barbarie et de violence, dans lequel évoluent des trapézistes fatigués, à bout de force. Cependant, nous restons confiants et convaincus que le soleil d'une « Révolution planétaire » viendra percer tôt ou tard les nuages de l'exploitation des prolétaires. Et les larmes de souffrances des populations opprimées d'un « Sud triomphant » pourront finalement couler sur les joues d'un « Occident vaincu et humilié ».

Robert Lodimus

____

Notes et références

[1] Jacques Roumain, Gouverneurs de la Rosée.

[2] Thomas Mann, Mort à Venise, adapté au cinéma en 1971 par Luchino Visconti.

[3] David Diop, poète sénégalais.

[4] Albert Jacquard, Mon utopie, Éditions Stock, 2006.

Suite de la page (12)

les pompeux discours anti-complotistes se sont transformés en fatwa antirusses ou prétentieux projet de réforme d'un système de retraite qui n'a en rien besoin de l'être et pour cause, radio doit faire silence !

L'étendue des avis d'obsèques, en Guadeloupe, était un signe qui servait de baromètre en Août 2021 pour vilipender les moindres résistants à la doxa officielle. Aujourd'hui, nul d'entre les accros n'aurait encore observé que nombre de nos compatriotes meurent comme un essaim d'abeilles sous l'effet d'une pulvérisation toxique, et ce n'est pas le tintamarre autour des accidents de voitures qui doit cacher ce phénomène mais malgré tout, silence radio !

Certains cherchent à se rattraper autour du non-lieu dans l'affaire de la chloredecone, feignant de ne pas voir que ce non-lieu est la prémisse du non-lieu qui viendra quand il s'agira de juger tous les responsables et autres accros à la médiocre gestion sanitaire que nous avons connu. Il n'y a qu'à voir comment la cour de cassation a annulé la simple mise en examen d'Agnès Buzyn… L'antienne selon laquelle la justice est indépendante n'a jamais été aussi ténébreuse mais silence radio !

La France est le seul pays à refuser la réhabilitation des suspendus, le marquis de l'Elysée ne s'en émeut que peu, bien au contraire ! Le conseil scientifique Français semble être d'une plus grande rigueur que ceux des autres pays d'Europe. On n'ose plus affirmer qu' "On peut discuter de tout sauf des chiffres" mais on doit tout de même épuiser le stock de liquide de perlimpinpin, et pour ce faire on utilise une réclame usant d'un ring de boxe… La guerre est finie mais il faut un nouveau terrain de violence pour imprégner le message. Tout concours à affirmer que nous sombrons sous l'empire du non-sens humain au profit d'une lutte de classe sauvage, mais toujours et à jamais silence radio !

Pendant ce temps, nous assistons à un véritable sacrifice de la génération COVID, tous ces enfants et adolescents que l'on a maltraité alors qu'ils n'étaient quasiment pas concernés par le virus. Bâillonnés pour rien, éloignés de leurs grands-parents, enjoints à ne pas jouer dans les cours d'école, obligés de suivre des cours en distanciel… Cette génération est en train de péter un câble dans leur famille ou dans leur première expérience d'étudiants à l'extérieur mais silence radio !

La "réforme" de la retraite est devenue une "cause nationale" à entendre les abrutis au service du marquis qui, lui, se promène, en Espagne. L'argent est bel et là, dans les poches de l'aristocratie financière qui vole la nation et expatrie son capital, mais on cherche encore à nous voler nos salaires différés pour la place boursière. On s'amuse à se référer à d'autres pays pour nous désigner comme étant des éternels râleurs mais, encore un heureux hasard, ces mêmes pays ont déjà réhabilité leurs suspendus – souvent avec excuses et salaires rétroactifs mais silence radio !

La fermeture de sites ou de médias opposants – ou déclarés comme tel – ne semblent aucunement déranger la conscience des accros à l'ARNm, grands moralisateurs tantôt devant l'éternel tantôt devant le grand architecte de l'univers. L'histoire nous enseigne qu'Hitler avait fait bruler les livres dans un silence assourdissant et que les juges et ecclésiastiques persiflaient les esclaves qui rêvaient de liberté ! Sommes-nous à l'aube d'un retour en arrière ? Peu importe, c'est toujours silence radio !

Nous assistons même à une vaine tentative d'utiliser les bonnes vielles dengue et grippe pour maintenir la terreur dans la population, puisque de l'aveu même du Préfet la Guadeloupe connait une immunité acquise généralisée au COVID alors qu'elle est la mauvaise élève de l'expérience ARNm. Mieux, un simple message wattzapp a même suffi à vouloir créer l'émoi et faire croire qu'une "organisation" de soignants estampillés "vaccinés" serait prête à prendre les armes contre les estampillés "non-vaccinés"... Pour le coup, pas de silence radio !

Pendant ce temps, les professionnels des hôpitaux de la Guadeloupe tirent la langue jusqu'à n'en plus pouvoir et à tomber en arrêt maladie. Et les professionnels suspendus, eux, souffrent de la lâcheté et du silence des accros à l'ARNm. Mais ces derniers ont-ils une conscience humaine ou pratiquent-ils sciemment un cannibalisme de classe ? Nous préférons, sciemment, faire silence radio à notre tour...

Février 2023 : "Quand les nègres auront faim..."

Quand les nègres auront faim, ils reprendront le travail ! Cette déclaration raciste, et digne d'une mentalité patronale d'une époque que l'on pensait révolue semble encore d'actualité quand on regarde la posture des dirigeants d'EDF Guadeloupe, se planquant derrière des ajouts de sigles secondaires qui permettent le gain tout en trompant la population sur qui est qui. Ainsi, nos camarades de la F.E.-CGTG d'EDF-PEI (Production d'Energies Insulaires) sont en grève depuis Décembre 2022 pour simplement l'application du code de travail mais ont droit à une fin de non-recevoir, voire même à un pourrissement organisé par leur Direction soutenue, en cela, par E.D.F.-S.E.I. (Système Energétiques Insulaires) qui, comme par hasard, fait une sortie tonitruante concomitamment à une prétendue organisation très confidentielle de personnes "excédées" par les délestages organisées par... EDF-S.E.I. Le clivage de la population est leur botte secrète et les soignants l'ont vécu !

On se croirait en 1967 à entendre les arguments de la Direction d'EDF-S.E.I., dans le même fil d'idée des Macron, Veran, Denux et autre Cotellon quand il leur a fallut imposer leur liquide de perlimpinpin sans aucun fondement scientifique aux soignants et accompagnants médicosociaux... C'était çà où la porte ! Une rigidité, irrationnelle et tyrannique, qui repose sur la prétention d'une aristocratie technocratique et financière qui croit avoir la science infuse et s'autorise tout comme par droit divin.

Nos camarades de la Fédération de l'Energie sont en grève depuis le mois de Décembre 2022 et ont fait montre de très grandes intelligence et solidarité en laissant les Guadeloupéens passer les fêtes de fin d'année dans des conditions lumineuses. Ils ont, aussi, fait preuve de grande patience et de maitrise face à l'arrogance d'une Direction qui "exige" l'arrêt de la grève pour poursuivre "le dialogue social"... Et pourquoi pas déconstitutionnaliser le Droit de grève ? Mais c'est bien là que tout syndicaliste qui se respecte doit constater l'escroquerie de ce fameux "dialogue social" qui n'est qu'un élément de langage du capitalisme pour ne jamais négocier et imposer son point de vue.

De même que les soignants ont bataillé en Juillet-Août 2019 pour avoir l'essentiel pour soigner les patients, les travailleurs de l'énergie demandent l'essentiel de leurs droits : l'application du code du travail... Rien que çà ! Pourtant, cela parait être insurmontable si ce n'est déraisonnable aux yeux de certains. Si les soignants avaient été entendus en 2019, nous serions dans un bien meilleur posture en 2020 face à la pandémie. Si les travailleurs de l'énergie ne sont pas entendus, comment serons-nous face à la crise de l'énergie qui s'installe depuis les décisions imbéciles de nos dirigeants contre la Russie ? Mis à part la problématique salariale, il y a celle des conditions de travail et non des moindres... Les conséquences sont visibles et beaucoup en souffrent dans leur chair !

Mais comment les travailleurs en sont-ils arrivés à devoir se battre à nouveau pour ce que les anciens avaient déjà obtenu depuis tantôt ? Il faut se pencher sur les années 1990, suite à la dite chute du mur de Berlin, où tout ce qui relevait du "social" étaient théorisé comme étant trop "couteux" pour la société, un comble !

Selon nos théoriciens de l'époque, il fallait combattre l'intervention et la régulation de l'Etat, laisser la libre entreprise et privatiser tout ce qui pouvait être source de bénéfice et permettre à une certaine "main invisible" de réguler les marchés comme une grande. Beau programme !

Trois décennies plus-tard, EDF a été morcelée (En outre-mer : P.E.I., S.E.I. et consort...) mais les conditions de travail ont empiré alors que les bénéfices sont mirobolants sur le dos de l'argent public. Dans la santé, les activités les plus rentables ont été refilées au privé tout en obligeant le public a fonctionner comme le privé... bon prétexte pour affirmer qu'il y a trop de soignants fonctionnaires puisque les recettes ne suivent pas. Quant au médicosocial et au social, on leur exige aussi un fonctionnement de manufacturiers oubliant, sciemment, qu'ils interviennent sur de l'humain et non sur du matériel.

Il en est de même pour la prétendue réforme du système des retraites, grand rêve du capital qui ne supporte pas de voir autant d'argent "dormir" dans une caisse destinée aux laborieux que nous sommes, où il est facile de constater la mauvaise foi des réformateurs. Tout comme ils sont incapables de démontrer pourquoi ils ont fait le choix de la gestion criminelle de la pandémie que nous avons connu, ils s'entêtent à balayer même l'avis du Comité d'Orientation des Retraites (COR). Rien ne justifie cette "réforme" mais il faut la faire... Ce sont eux les "sachants" n'est-ce pas ?

Lors de la grève des ouvriers du bâtiment, en Mai 1967, il semble bien que ce sont les propos d'un éminent membre du camp patronal qui mit le feu à la poudre. Le fameux "Quand les nègres auront faim, ils reprendront le travail" arrivait juste après mars de la même année où un autre patron avait demandé à son chien de "dire bonjour" à un cordonnier de rue, noir et infirme de surcroit, à Basse-Terre. Cette posture est le fruit d'un contexte où ces individus se sentent autorisés parce que soutenus par un système. Dans le cas du conflit à EDF-PEI, comment expliquer l'incapacité des pouvoirs publics à contraindre la partie patronale alors qu'elle est fautive ?

Pour sortir de l'impasse qu'ils ont créé, une tentative de diviser la population est organisée par presses interposées. Le Répondeur radiophonique est même mis à profit pour sélectionner des colères, compréhensibles, mais qui montrent bien que certains usagers ne sont pas au courant de qui produit et qui distribue le courant. Ce ne sont pas les grévistes (EDF-P.E.I.) qui "prennent en otage" la population mais le distributeur (EDF- S.E.I.) qui sélectionne ses zones et durées de délestage. Nos camarades grévistes ne sont pas des preneurs d'otages mais des professionnels responsables qui refusent de courber l'échine devant l'inadmissible. De même que les soignants suspendus ne sont pas des anti-vax mais des professionnels responsables qui refusent de courber l'échine devant l'inacceptable.

Le problème, de nos jours, est que les nègres – qu'ils soient dans l'énergie ou la santé – ont toujours faim... mais de vivre, de justice, de santé, d'éducation pour leurs enfants, de l'essentiel, n'en déplaise aux "entrepreneurs" et autres "investisseurs" qui craignent de perdre l'argent du carnaval sans donner un sou aux carnavaliers.

Philippe BELAIR
Basse-Terre, le 14 Février 2023
Le Grand soir 22 février 2023

Un discours qui n'a convaincu personne en Afrique



Macron en visite sur le continent Africain pour tenter de montrer un nouveau visage de la diplomatie française

Par Jean-Claude Djereke

Avec enthousiasme et solennité, le président français Emmanuel Macron s'est récemment livré dans un discours de libération de l'Afrique, un discours jugé creux et évasif.

Le 27 février 2023, avant de se rendre dans 4 pays africains (Gabon, Angola, Congo-Brazzaville et République démocratique du Congo), Emmanuel Macron a annoncé que l'Afrique n'est plus le pré carré de la France, que l'arrogance française devrait faire place à la modestie, que les bases militaires françaises présentes sur le continent sans l'avis des populations africaines seraient désormais cogérées par les Français et les Africains.

Des annonces qui n'ont convaincu personne en Afrique. Pourquoi ? Parce que ce blablabla a déjà été entendu. En effet, avant Macron, Hollande et Sarkozy avaient fait campagne, entre autres, sur la fin de la Françafrique, « cette nébuleuse de réseaux occultes et de liens personnels tissés au fil des années entre les chefs d'État africains et français », mais, sitôt élus, comment se comportèrent-ils ? Ils jetèrent leurs beaux discours dans la poubelle pour s'acoquiner avec des présidents dictateurs, assassins et tripatouilleurs de constitutions.

On les vit serrer, « sans ombre ni trouble au visage », des mains couvertes du sang des Africains, dérouler le tapis rouge à des individus au pouvoir depuis 20 ou 30 ans. Sarkozy poussa l'incohérence plus loin en mettant fin en mars 2008 aux fonctions de Jean-Marie Bockel qui, deux mois plus tôt, avait laissé entendre qu'il avait hâte de signer l'acte de décès de la Françafrique.

On comprit alors que ni François Hollande ni Nicolas Sarkozy n'étaient guère différents de Jacques Chirac qui en janvier 2003 obligea Laurent Gbagbo à prendre dans son gouvernement des rebelles ayant attaqué et divisé la Côte d'Ivoire ou de François Mitterrand qui limogea Jean-Pierre Cot qui avait menacé de couper « l'aide française » à tout président africain qui ne respecterait pas les droits de l'homme dans son pays. Bref, l'aggiornamento de « la politique africaine de la France » promis à maintes reprises ne fut jamais au rendez-vous.

Les jeunes, qui contestent de plus en plus la présence de la France à Dakar, Bamako, Abidjan, Ouaga, Niamey, Lomé, Cotonou, Yaoundé, Brazzaville ou N'Djamena ont bien rigolé en écoutant le président français. Ils estiment que seul un imbécile peut croire à ce galimatias et que ceux qui y accorderont le moindre crédit finiront comme Meka, le héros de « Le vieux nègre et la médaille » de Ferdinand Oyono car l'exercice auquel s'est livré le locataire de l'Élysée n'est rien d'autre qu'une opération de charme.

Pour la jeunesse africaine consciente, il ne s'agit ni de réduire les effectifs militaires français ni de cogérer les bases militaires mais de les fermer purement et simplement et d'envoyer les soldats français en Ukraine dont la population a plus de ressemblance que les Noirs avec celle de France, de demander pardon et de verser des réparations aux descendants d'esclaves d'Afrique pour l'esclavage (4 siècles), la colonisation et le néocolonialisme subis par les Noirs.

Le 16 juillet 1995, à l'occasion du 53ème anniversaire de la rafle du Vélodrome d'Hiver, Jacques Chirac reconnaissait la responsabilité de la France dans la déportation vers l'Allemagne des juifs de France. Macron, lui, continue de penser et d'affirmer qu'il n'a pas connu la colonisation, qu'il n'est nullement comptable de ses nombreux crimes et qu'il est donc hors de question qu'il présente des excuses.

Mais à quoi bon parler de nouveau partenariat si on est intimement persuadé que seuls les juifs ont droit à un mea culpa, que tout est de la faute des Russes si la France perd chaque jour du terrain dans ses ex-colonies, si on n'est pas scandalisé par le fait que le Niger, producteur de l'uranium qui a enrichi Areva, est l'un des pays les plus pauvres du monde ?

Je souhaite évidemment un renouveau dans les relations entre la France et les pays africains mais, en écoutant Emmanuel Macron, en prêtant attention à ses gestes et mouvements, je n'ai pas eu l'impression que son pays était prêt à abandonner son arrogance, son mépris et sa volonté de domination.

Cameroon Voice 2 mars 2023

Turquie : Inquiétudes concernant les violations des droits des travailleurs chez POSCO Assan

IndustriALL Global Union et industriAll Europe présentent des preuves et établissent un dossier contre les déclarations de l'entreprise sidérurgique POSCO Assan au Centre de ressources sur les entreprises et les droits de l'homme (BHRRC).





Des membres du syndicat Birleşik Metal-iş

IndustriALL Global Union et industriAll Europe expriment leur vive inquiétude quant aux violations des droits de l'homme et des droits des travailleurs et au comportement antisyndical dans l'usine de l'entreprise sidérurgique POSCO Assan à Kocaeli, en Turquie.

En 2017, l'entreprise a licencié 80 travailleurs pour avoir adhéré au syndicat Birleşik Metal-iş. La police a fait usage de violence contre les membres du syndicat qui protestaient contre ces licenciements devant les portes de l'usine et a arrêté des adhérents et des dirigeants syndicaux.

Cinq ans plus tard, le syndicat a remporté une victoire pour les travailleurs turcs lorsque la plus haute juridiction de Turquie, la Cour de cassation, a jugé que le syndicat était majoritaire sur le lieu de travail et que POSCO devait le reconnaître comme partenaire de négociation collective.

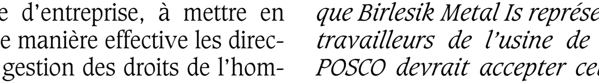
POSCO nie les allégations de comportement antisyndical et continue d'induire en erreur.

La décision de l'entreprise de continuer à violer le droit des travailleurs turcs à la reconnaissance effective de la négociation collective s'inscrit dans la tendance qu'elle a de réagir aux décisions de justice prises à l'encontre de ses pratiques antisyndicales par une répression incessante des syndicats démocratiques.

L'écart entre l'application des décisions par POSCO sur le papier et la réparation réelle de ses pratiques antisyndicales identifiées par les tribunaux sud-coréens, la commission des droits de l'homme et le ministère du travail au fil des ans, souligne l'incapacité de POSCO à se défaire de ses pratiques antisyndicales et sa réticence à reconnaître les syndicats démocratiques. Le fait que POSCO continue à financer l'entreprise pétrolière et gazière MOGE, reconnue comme une source importante de revenus pour les tenants du coup d'État au Myanmar, par le biais du projet gazier Shwe de Posco International, est un exemple de mépris total pour le respect et la mise en œuvre des droits des travailleurs et des droits de l'homme.

Dans sa réponse la plus récente au Centre de ressources sur les entreprises et les droits de l'homme (BHRRC), en juillet 2022, POSCO Assan a affirmé que les travailleurs avaient été licenciés pour indiscipline et que la société avait décidé de les réembaucher et de verser des indemnités à ceux qui n'avaient pas été réintégrés. Une série de décisions de justice prouve le contraire. Les tribunaux ont en effet jugé que POSCO avait licencié les travailleurs en raison de leurs activités syndicales et ont ordonné à la société de verser douze mois de salaire supplémentaire en plus de leur indemnité de licenciement.

Dans une réaction conjointe à la réponse de POSCO Assan au BHRRC de juillet 2022, IndustriALL Global Union et industriAll Europe fournissent des preuves et étalent un argumentaire contre les déclarations de l'entreprise.



Les deux organisations appellent le conseil d'administration de POSCO Holdings Inc, qui est chargé de superviser les politiques environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise, à mettre en œuvre de manière effective les directives de gestion des droits de l'homme, à reconnaître Birleşik Metal iş comme agent de négociation collective et à s'engager dans des négociations de bonne foi, comme l'exige la décision de justice et comme le prévoient les normes fondamentales du travail.

Luc Triangle, Secrétaire général d'industriAll Europe s'est ainsi exprimé *« Nous sommes choqués par la violation des droits des travailleurs chez POSCO Assan, en particulier le droit à la négociation collective par le refus que Birleşik Metal* iş *soit légalement le syndicat représentatif, et ce, malgré des décisions de justice claires. Nous demandons à POSCO Assan de rencontrer Birleşik Metal* iş *et de négocier de bonne foi dès maintenant !*

Nous rappelons également à l'entreprise son propre processus de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme, qui stipule que lorsque les politiques et procédures de l'entreprise échouent, comme c'est manifestement le cas, des efforts doivent être faits pour remédier à l'impact négatif »

Kemal Özkan, secrétaire général adjoint d'IndustriALL, a quant à lui déclaré : « *POSCO a, au plan mondial, un passif en matière d'antisyndicalisme qui contredit ses propres principes de diligence raisonnable. La malhonnêteté dont fait preuve l'entreprise dans sa réaction aux problèmes en Turquie devrait alarmer ses investisseurs : il s'agit d'une entreprise qui est prête à enfreindre la loi pour saper les syndicats, puis à mentir à ce sujet. Le plus haut tribunal de Turquie a statué que Birlesik Metal Is représentait les travailleurs de l'usine de Kocaeli. POSCO devrait accepter cette décision et entamer des négociations »*

IndustriALL 2 mars 2023

Changement au sein du BINUH

Par Isabelle L. Papillon

Le secrétaire général des Nations unies, António Guterres a finalement annoncé officiellement le mercredi 1er mars 2023 un changement à la tête du Bureau intégré des Nations unies en Haïti (BINUH). Il s'agit de Mme Helen Meagher La Lime en poste depuis 2019 comme sa représentante en Haïti qui s'en va en fin de mandat. Elle laissera définitivement son poste le 26 mars 2023 prochain.

Elle sera justement remplacée par l'équatorienne María Isabel Salvador pour être non seulement sa représentante spéciale en Haïti mais également cheffe du Bureau intégré des Nations unies en Haïti.

Ce bureau du (BINUH) en Haïti, symbolise en un sens la mise sous tutelle du pays contrairement à ce que prétendent les puissances tutrices avec leurs nombreuses missions qui disent aider le pays à surmonter certaines difficultés. Bien au contraire. Leur mission est de s'assurer qu'il descende tout droit sans aucun arrêt jusqu'au plus profond de l'abîme.

Criminel Occident !



Mme María Isabel Salvador

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME 8 MARS

La journée internationale des droits des femmes est non seulement une occasion de fêter les victoires et les acquis en matière de droits des femmes, mais également un moment privilégié pour faire entendre leurs aspirations et améliorer une situation globale qui reste encore trop inégalitaire.

Classified Directory

Post CLASSIFIED ADS online for FREE at Haitiliberte.com

AUTO DONATIONS

Wheels For Wishes benefiting Make-A-Wish® Northeast New York. Your Car Donations Matter NOW More Than Ever! Free Vehicle Pick Up ANYWHERE. We Accept Most Vehicles Running or Not. 100% Tax Deductible. Minimal To No Human Contact. Call: (877) 798-9474. Car Donation Foundation d/b/a Wheels For Wishes. www.wheelsforwishes.org.

AUTO DONATIONS

Drive Out Breast Cancer: Donate a car today! The benefits of donating your car or boat: Fast Free Pickup - 24hr Response Tax Deduction - Easy To Do! Call 24/7: 855-905-4755

EDUCATION

Mega Institution Mixte. Mission d'Education pour les générations de l'Avenir. Lilavois 53, Plaine du Cul de Sac, Haiti. Ecole Primaire et Bilingue. Fondateur : Jean L. Vallon, M.S. EDU, Tel : (011509) 3813-1107. Email : levallon@aol.com, vjeanlesly@yahoo.com

EDUCATION / CAREER TRAINING

COMPUTER & IT TRAINING PROGRAM! Train ONLINE to get the skills to become a Computer & Help Desk Professional now! Grants and Scholarships available for certain programs for qualified applicants. Call CTI for details! 844-947-0192 (M-F 8am-6pm ET). Computer with internet is required.
FINANCE

ARE YOU BEHIND $10k OR MORE

ON YOUR TAXES? Stop wage & bank levies, liens & audits, unfiled tax returns, payroll issues, & resolve tax debt FAST. Call 888-869-5361 (Hours: Mon-Fri 7am-5pm PST)

HELP WANTED

Haïti Liberté is looking to hire a Wordpress specialist (or someone willing to be trained) with a working knowledge of French, Kreyòl, and English and a sense of design to help with the regular update and maintenance of its website. Send résumés to: editor@haitiliberte.com; or call 718-421-0162

HELP WANTED

Driver with a vehicle needed for Wednesday newspaper deliveries. Routes available in New York & Miami. Call 718-421-0162.

HEALTH

VIAGRA and CIALIS USERS! 50 Pills SPECIAL $99.00 FREE Shipping! 100% guaranteed. CALL NOW! 855-413-9574

HOME IMPROVEMENT

Don't Pay For Covered Home Repairs Again! American Residential Warranty covers ALL MAJOR SYSTEMS AND APPLIANCES. 30 DAY RISK FREE/ $100 OFF POPULAR PLANS. 833-398-0526

HOME IMPROVEMENT

BATH & SHOWER UPDATES in as little as ONE DAY! Affordable prices - No payments for 18 months! Lifetime warranty & professional

El Salvador aux États-Unis : Nous ne serons pas une autre Haïti



Par Bishnu Rathi

Sans se laisser décourager par les sanctions américaines, El Salvador continue de sévir contre la criminalité des gangs

El Salvador : Depuis les années 1800, les troupes américaines sont intervenues à de nombreuses reprises en Amérique latine. Les causes de ces interventions reflètent les motivations des États-Unis alors qu'ils passaient d'une grande et forte république à un empire d'outre-mer aux dépens de ses voisins plus petits et plus faibles.

Mais heureusement, les pays d'Amérique latine ont commencé à prendre conscience des pièges de la soi-disant «intervention humanitaire» américaine. Maintenant, ils ont commencé à repousser toute tentative d'ingérence dans leurs affaires intérieures.

La répression des gangs au Salvador

Les gangs dominent la rue au Salvador. Plusieurs personnes ont été attaquées par les maras, comme les gangs locaux sont connus, pour avoir refusé de répondre aux demandes d'extorsion. Les maras opèrent effrontément dans leur rue, commettant des meurtres, des viols et des saccages.

Le président salvadorien Nayib Bukele se déclare « dictateur » dans une plaisanterie apparente | Héraut du Deccan

Maintenant, dans une percée, le président Nayib Bukele a lancé un assaut extraordinaire et impitoyable contre les gangs en mars. Cela inclut de les ramasser rapidement dans les rues puis de les jeter dans des prisons. La situation a radicalement changé.

La répression des gangs notoires du Salvador a considérablement réduit les meurtres. Dans l'un des pays les plus criminels de l'hémisphère occidental, les gens peuvent désormais marcher dans les rues en toute sécurité.

Avec près de 2% de sa population adulte derrière les barreaux, El Salvador a le taux d'incarcération le plus élevé au monde. Il a récemment inauguré l'une des plus grandes prisons de la région, avec une capacité de 40 000 détenus.

En 2022, les homicides ont chuté de 57% à 495, contre 1 147 en 2021, selon les chiffres du gouvernement. L'extorsion, l'une des principales sources de revenus des gangs, a chuté, selon de nombreux habitants. En août de l'année dernière, le ministre des Transports estimait que les compagnies de bus avaient déjà économisé environ 50 millions de dollars en ne payant pas les extorsions.

Les États-Unis sont vexés

Il y a un large soutien à l'offensive anti-gang et à Bukele. Un sondage de décembre a révélé que 87,8% des électeurs l'approuvaient, faisant de lui le président le plus populaire du continent.

Les États-Unis ont sanctionné plusieurs responsables d'Amérique centrale qu'ils accusaient de corruption possible dans leurs pays respectifs. Il comprend deux hommes politiques proches du président salvadorien Nayib Bukele.

Tout cela n'était qu'une tentative d'intimider le président Bukele pour qu'il se prosterne devant les exigences américaines.

Mais les décideurs politiques américains sont naïfs s'ils croient pouvoir contraindre Bukele à suivre leurs diktats. C'est un leader de la nouvelle génération pour qui les intérêts de sa nation sont primordiaux. Récemment, le ministre de la Sécurité du pays a annoncé que l'état d'urgence au Salvador pour combattre les gangs serait maintenu jusqu'à ce que tous les criminels soient capturés.

« Non » à Haïti comme le destin

Eh bien, El-Salvador a clairement appris de l'expérience haïtienne. Les gangs de rue en Haïti terrorisent la population et coupent l'accès aux ports d'Haïti, surtout celui qui reçoit et stocke les importations de pétrole et de gaz d'Haïti.

Ces gangs sont, par nécessité, alliés et financés par la petite clique d'oligarques d'import-export d'Haïti, qui les utilisent comme muscle pour s'emparer de territoires et régler des comptes. Au cours des près de 90 ans qui se sont écoulés depuis la fin de la première occupation américaine, les forces américaines et soutenues par les États-Unis sont restées le facteur le plus constant en Haïti : former et armer les militaires haïtiens, se mêler des élections et réinstaller et renverser alternativement les dirigeants haïtiens. Tout cela au nom de l'intervention humanitaire pourtant, on ne voit aucune once d'humanité en Haïti.

Les autorités salvadoriennes le savent. Ils ont raison de ne pas succomber aux pressions américaines et de faire ainsi de leur nation une autre Haïti.

TFI Global 18 Février 2023

Hugo Chávez, l'homme de l'Amérique



5 mars 2013-5 mars 2023. Il y a dix ans, mourait le commandant Hugo Rafael Chávez Frías, président de la République bolivarienne du Venezuela à l'âge de 58 ans

Par Gustavo Espinoza M

Il y a dix ans, Hugo Rafael Chávez Frías, qui a été président de la République bolivarienne du Venezuela jusqu'au dernier de ses jours, est passé à la postérité. Il a laissé une trace indélébile dans le rêve continental car ce dont on se souvient reste dans la mémoire des peuples.

En évoquant son départ, et quand il s'est produit, nous avons dit, en évoquant Vicente Huidobro : *« Un homme a traversé la terre et a laissé son cœur brûlant parmi les hommes. Et c'est que l'homme dont l'image est maintenue vivante aux yeux de millions de personnes, a légué un exemple et un message qui se situe au plus profond de la pensée révolutionnaire latino-américaine ».*

Si nous voulons esquisser l'idéologie bolivarienne, nous devons tenir compte de la “Mémoire adressée aux citoyens de la Nouvelle-Grenade par un natif de Caracas", signée à Cartagena de Indias en décembre 1812. C'était la première pierre de l'édifice idéologique de Bolívar construit à partir du début de son combat pour l'indépendance de l'Amérique. Il a besoin d'un concept qu'il développera vigoureusement au fil des années : « *Tant que nous ne centraliserons pas nos gouvernements américains - dit-il - les ennemis obtiendront les avantages les plus complets* ». L'Unité Continentale est à la base de ce concept et deviendra la poutre maîtresse de son héritage historique.

Un élément complémentaire est d'ailleurs l'idée de solidarité entre les peuples. Elle découle de la première, car pour forger et consolider l'unité, nous devons établir une relation très étroite et un lien d'aide commune et d'assistance réciproque, inhérent à l'idéal bolivarien. Pour le reste, il constitue une expression de la réalité. Le Venezuela, à l'époque, ne pouvait pas être libre s'il n'aidait pas la Colombie à l'être également.

Et les deux nations ne pourraient pas jouir d'une indépendance durable si la domination coloniale dans la capitale de la vice-royauté persistait. La solidarité morale et matérielle n'était pas seulement un beau mot, mais un besoin urgent, qui nous permettrait de survivre dans les conditions défavorables de l'époque.

Le patriotisme, c'est-à-dire la conviction que nous constituons une nation, que nous avons une patrie - ou que nous y aspirons - est un troisième élément soutenu par Bolívar. Dans sa Lettre aux Vénézuéliens, de 1813, il dit : « Les traits du patriotisme ont déjà été vus. « *Donne en ces instants de nouvelles preuves de ta loyauté, de ton amour et de ton zèle, de ton patriotisme, si tu veux jouir parfaitement de la santé et de la liberté que je te souhaite, et auxquelles j'aspire tant »*

Cependant, il ne suffisait pas d'unir les noyaux indépendantistes actifs dans chaque pays. Il fallait forger un véritable Etat Souverain -, une fois l'Indépendance affirmée et consolidée. Et pour cela, il n'y avait pas d'autre moyen que d'intégrer une quatrième exigence : la volonté des peuples obtenue par la persuasion. Seulement affirmée dans un peuple conscient, une voie pouvait se tracer, pour consolider la force qu'incarnaient les Libérateurs. C'est le message que San Martín et O'Higgins ont apporté du sud du continent et qu'à leur manière Artigas et Sucre, héros de l'époque, incarneront également.

Ils étaient convaincus que, pour gagner la volonté du peuple et l'atteler au wagon de l'émancipation, il fallait répondre à ses exigences fondamentales, reconnaître sa citoyenneté, libérer les couches les plus arriérées de la population de l'odieux esclavage et de la misère établi par le régime colonial sur notre sol.

Dans sa célèbre “*Réponse d'un sud-américain à un gentilhomme de cette île*", écrite à Kingston en septembre 1815, Bolívar insiste sur la nécessité de libérer les populations opprimées. Et en formulant son idée, il rappelait le baron de Montesquieu pour qui il était « *plus difficile de sortir un peuple de l'esclavage, que d'asservir un libre* ». En février 1819, devant le Congrès réuni d'Angostura, et remettant le commandement suprême du Venezuela aux nouveaux législateurs, Bolívar forge des idées qui font partie de l'idéologie continentale : « *Nous avons été dominés par la tromperie plus que par la force, et par le vice nous a dégradés plutôt que par superstition* ».

Pour faire face à toutes les difficultés et sortir nos républiques du chaos, El Libertador a défini une politique : *« Unité, Unité, Unité, devrait être notre devise ; le sang de nos concitoyens est différent ; mélangeons-le ensemble; notre constitution a divisé les Puissances, unissons-les pour les unir ».*

Et couronnant le sens de son message avant de se lancer dans l'ultime étape de sa lutte émancipatrice dans les territoires du sud du Venezuela, libérant la Colombie, l'Equateur, le Pérou et la Bolivie, il a mis le doigt sur le point sensible, combattant énergiquement les éléments de décomposition sociale et appelant à l'éducation et à la culture : « La morale et les lumières sont les pôles d'une République, la morale et les lumières sont nos premiers besoins. Ce sera là -ajoute-t-il- “le seul moyen de renouveler dans le monde l'idée d'un peuple qui ne se contente pas d'être libre et fort, mais veut être vertueux".

Les formulations de Bolívar reflètent non seulement la clarté de la pensée, mais aussi une grande volonté et une énorme capacité à faire face même aux plus grandes difficultés. Rappelons-nous seulement qu'en 1812, à l'occasion du tremblement de terre qui détruisit une grande partie de Caracas, sur la Plaza de San Jacinto et perché au sommet d'un amas de ruines, il lança cette fameuse déclaration : « Si la nature s'oppose à nos desseins, nous le combattrons." et nous ferons en sorte qu'elle nous obéisse».

Cet ensemble d'idées et d'objectifs est à la base de l'idéal bolivarien. Et il faut dire que ce fut celle menée au Venezuela par le commandant Hugo Chávez Frías, dont la première action politique importante eut lieu le 4 février 1992, lorsqu'il apparut sur la scène latino-américaine à la tête d'un soulèvement militaire qui, selon ses propres termes, “pour l'instant" il avait été frustré.

Le commandant Chávez qui a donné ce message à la télévision nationale vénézuélienne, admettant sa défaite conjoncturelle, n'était pas un caudillo chanceux ou ambitieux, ni ne recherchait les honneurs ou les gloires. C'était un homme prêt à lier son destin à celui des siens pour aller de l'avant, mettant en pratique l'idéologie bolivarienne formellement reconnue, mais vraiment oubliée.

Avec ce message, il a remporté les élections présidentielles pour la première fois en décembre 1998 et a pris le pouvoir au milieu d'un soutien citoyen écrasant. La population vénézuélienne n'était plus disposée à faire confiance aux partis du système, ni aux caudillos de la bourgeoisie, et a ouvert un nouveau cours de changements sociaux inspirés par le message du Libérateur. Tout au long de près de 14 ans de gestion gouvernementale et face aux attaques les plus dures de la lutte des classes et de l'agression impérialiste, le gouvernement vénézuélien dirigé par lui a surmonté de nombreux obstacles et a avancé.

En 1516, Thomas More publie un chef-d'œuvre intitulé “*Utopia*". Ce n'était, à l'époque, qu'un rêve, une illusion. Elle reflétait le désir d'un monde de justice et de liberté. Des années plus tard, en 1789, ces rêves ont pris forme lors de la Révolution française, qui a cédé la place à un régime républicain dans ce pays en 1848. En 1871, la Commune de Paris a démontré que les travailleurs s'étaient donné pour tâche de prendre le ciel pour acquis. En 1917, la Révolution socialiste d'Octobre a donné forme à un nouvel idéal qui aujourd'hui, avec des variantes et des modifications dérivées de l'expérience concrète, éclaire le chemin des peuples. En 1959, Cuba a donné naissance à un nouvel espoir. Aujourd'hui, le Venezuela occupe une place dans ce cours.

« L'histoire avance en spirale », disait Karl Marx. Et la pensée humaine avance aussi, et mûrit, en spirale. C'est pourquoi il dépasse ses limites naturelles et ouvre de nouvelles voies pour chacun. Dans ce contexte, Hugo Chávez, qui inclut le message de Julio Antonio Mella, José Enrique Rodó, José Carlos Mariátegui, Aníbal Ponce, César Augusto Sandino, Luis Carlos Prestes, Ernesto Che Guevara, Salvador Allende et bien d'autres grandes figures de notre histoire ; il marche brillamment en affirmant sa validité. Pour cette raison, il peut être appelé l'homme d'Amérique.

Résumé latino-américain 4 mars 2023

